

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 142

MONTRÉAL, LE LUNDI 20 JUIN 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Glissement de terrain

Le festival de Chamberlan est-il encore le véhicule privilégié du cinéma?

Odile Tremblay

C'est comme le verre à moitié vide ou le verre à moitié plein. Claude Chamberlan jure qu'il a bel et bien remporté son pari d'un 23e festival du Nouveau Cinéma requinqué, flanqué d'une clientèle rajeunie, par l'odeur des projections de plein-air (et gratuites) alléchée. De leur côté, plusieurs cinéphiles sont restés sur leur faim, criant à la sélection affaiblie.

Samedi soir, en plein orage de canicule, face au grand écran extérieur, boulevard St-Laurent, l'auditoire assis, nombreux et mouillé applaudissait chaque éclair de la nuit illuminant le spectacle de Peter Gabriel filmé par François Girard. Claude Chamberlan avait donné rendez-vous à la jeunesse, en faisant prendre un virage d'été à son festival. Elle s'est pointée, curieuse.

C'était la clôture hier, après ses dix jours réglementaires, de l'an 1 d'un rendez-vous tenu dans des circonstances impossibles. Allons-y d'un petit bilan: les gros cinéastes étrangers ne sont pas venus. Déception de ce côté-là. Mais le milieu de la vidéo était aux anges, servi comme jamais. Au menu Chamberlan: d'excellents documentaires. L'ennui, c'est que les longs métrages de fiction, garantis purs films, habituels fers de lance du festival, furent clairsemés, souvent faibles. Où sont les Jarmush, Angelopoulos, Garrel, Akerman d'antan?

On a senti soudain comme un glissement de terrain du film au profit de la vidéo, volets du festival habituellement séparés, aujourd'hui réunis en vrac. Et hop! La vidéo et le film composent deux supports, deux esthétiques, deux langages très différents. La vidéo se prête à toutes les expérimentations, surtout dans le champ de l'art et l'essai. Elle ne coûte pas grand chose, d'où sa souplesse.

Le film, c'est de la pellicule précise, précieuse, hypersensible, de maniement délicat, onéreux. Il y a des amoureux du film, comme il y a des amoureux du livre, prêts à se battre pour sa survie.

Sans doute, comme le clame Chamberlan, l'avenir appartient-il aux images électroniques, aux bandes numériques. Mais on attend toujours l'avènement du support révolutionnaire. D'ici là, durant ce festival, on a vu la vidéo prendre plus souvent qu'à son tour le relais de la pellicule, à renfort d'images baignant dans le flou. Les cinéphiles - des dinosaures sans doute - ressortent de ces dix jours perplexes, inquiets. Ils ont eu parfois droit à des œuvres tournées sur pellicule présentées sur support vidéo, toutes esthétiques confondues, s'interrogent si ce festival est encore le véhicule privilégié du cinéma, à l'heure où le directeur appelle au décloisonnement général des genres.

Cela dit, il faut voir dans quelles conditions Chamberlan a monté son festival cette année. La vraie course à obstacles. Rappelons que 1994 fut marquée par la rupture entre les deux directeurs fondateurs de l'événement. Dimitri Eipides veut conserver à l'événement sa vocation purement cinéphilique et sa case d'automne. Chamberlan entend tout révolutionner avec un pari d'été, des projections plein air.

Chamberlan a fait servir une injonction féroce à Eipides lui interdisant à peu de choses près le droit de respirer. Puis, après que les bailleurs de fonds aient tout gelé, il a cassé son cochon, mis à contribution des équipes de bénévoles, et décidé qu'il organisait son événement, argent ou pas.

Les rumeurs veulent qu'Eipides, programmeur hors pair ayant la cote chez les directeurs de festivals internationaux, ait fait bloquer plusieurs films que voulait Chamberlan. Pas étonnant que les longs métrages de fiction manquent à l'appel d'un rendez-vous d'été, désargenté qui plus est. Le festival s'est déroulé en plein procès. Et les deux parties ont des arguments de poids à se tirer par la tête.

Chamberlan vous dira que son opération d'été fut un franc succès: 80 000 personnes. Des chiffres à interroger, puisque le directeur inclut les badauds qui zeytèrent l'écran dix minutes en passant sur la rue. Dans les salles, le bilan est beaucoup plus faible: 20 000 entrées, cartes privilèges incluses. Le festival d'automne en attirait traditionnellement 50 000, mais dans six salles au lieu de deux. La formule demande quelque rodage.

Chamberlan assure qu'il fera vraiment ses preuves l'an prochain, en démontrant que son changement de cap s'impose. Visionnaire, celui qui assure que les formules des festivals de cinéma d'antan sont révolues, qu'il faut découvrir et exposer de nouvelles images? Ou bien traître à la cinéphilie pure et dure? Il y a plus de questions que de réponses dans l'air...

L'ENTREVUE

Jean-Marc Piotte, le preux chevalier de l'égalité

PAGE B 1



LES ACTUALITÉS

L'âme noire de la Petite-Bourgogne va revivre

PAGE A 4

LES ACTUALITÉS

Roger Lebel s'éteint à 71 ans

PAGE A 4



100 millions\$ de lest pour les Montréalais

Pierre Bourque s'engage à abolir la surtaxe et à geler les taxes foncières

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Deux mois, jour pour jour, après la création légale de Vision Montréal, Pierre Bourque promet de réduire le fardeau fiscal des contribuables montréalais en prenant des engagements de plus de 100 millions\$. M. Bourque entend en effet, s'il est élu, abolir la surtaxe sur les immeubles commerciaux et industriels ainsi que de geler les taxes foncières du secteur résidentiel.

Il faut «mettre fin à l'état de guerre larvée qui sévit actuellement entre la Ville et les éléments les plus produc-

tifs de son activité économique», a soutenu hier l'aspirant-maire devant près de 400 délégués réunis en congrès de fondation au cégep Maisonneuve.

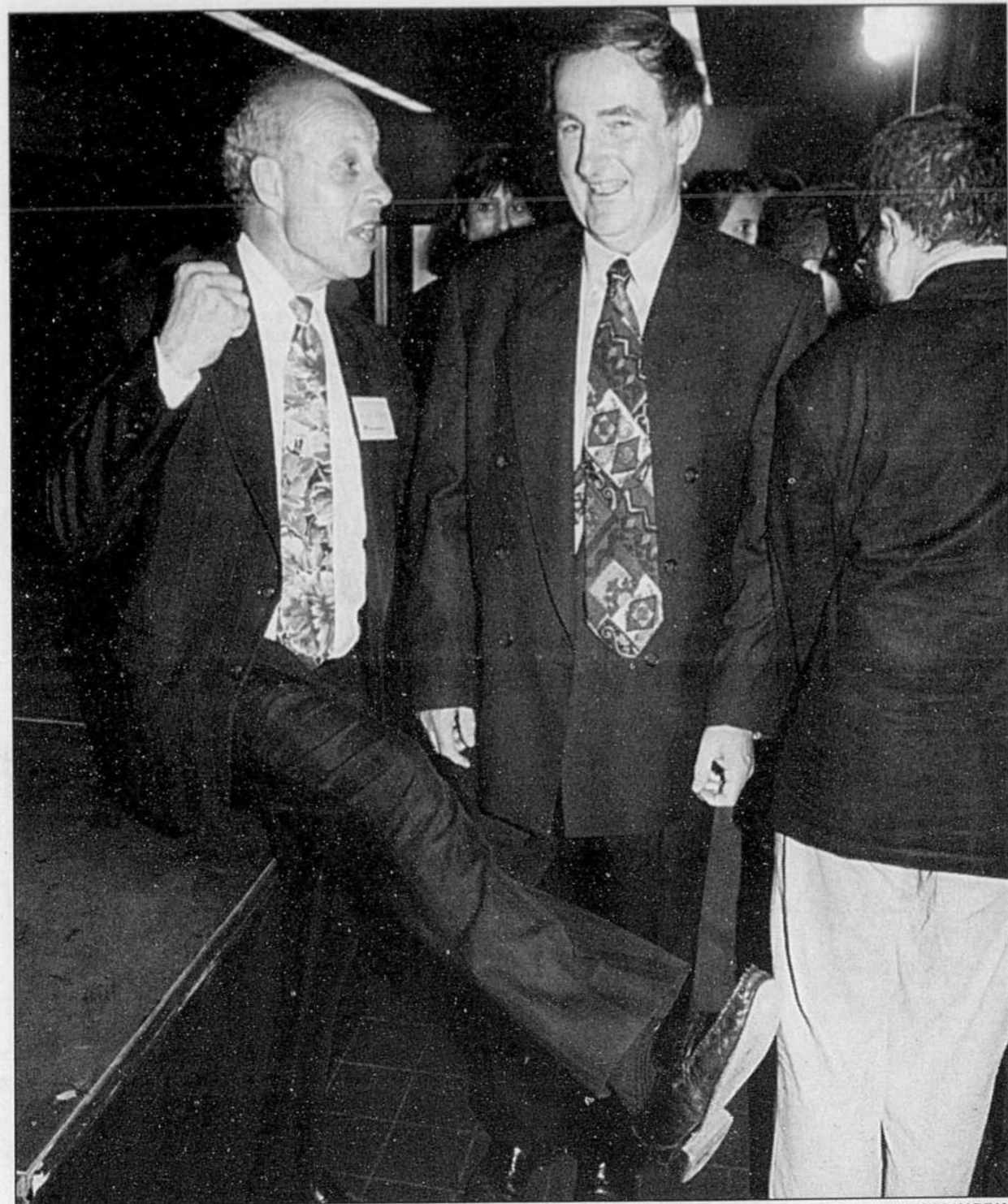
L'abolition de la controversée surtaxe - invalidée l'automne dernier en Cour supérieure -, s'étalerait sur deux ans, allégeant de 54 millions\$ l'an prochain et en 1996, le compte de taxes non-résidentiel. En contrepartie, l'administration de Vision Montréal rétablirait la taxe d'affaires «jusqu'à ce que la nouvelle administration ait négocié une nouvelle entente fiscale avec le gouvernement».

Du coup, les sommes épargnées permettraient aux gens d'affaires de réinvestir dans l'économie, et surtout

de reprendre confiance. La Ville «a choisi d'imposer à ses commerçants et ses gens d'affaires l'odieuse du financement de sa propre incurie administrative», dénonce M. Bourque qui a lancé à ses troupes un enflammé «Assez, c'est assez».

«Je suis très content, a affirmé Peter Sergakis, le meneur des manifestations répétées devant l'hôtel de ville contre la surtaxe. On va s'assurer que ça va être mis en application maintenant.» M. Sergakis, venu talonner Pierre Bourque pour qu'il prenne position, ne donne pas

VOIR PAGE A 8: BOURQUE



Dans l'enthousiasme du congrès de fondation de Vision Montréal qui se tenait hier, le conseiller municipal Giovanni De Michele a lancé un virulent «Tiens-toi Doré», sous l'œil approbateur de son chef, Pierre Bourque. L'aspirant-maire s'est engagé devant près de 400 de ses militants à abolir la surtaxe sur les immeubles commerciaux et industriels ainsi qu'à geler les taxes du secteur résidentiel jusqu'en 1996.

Michel Rocard: «Viré»

À 11 mois des élections présidentielles, la gauche traditionnelle reprend la direction du PS

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

La première victime de la défaite de la gauche aux élections européennes est tombée hier lors du conseil national du Parti Socialiste français. Celui qui était encore il y a une semaine le «candidat naturel de la gauche» aux élections présidentielles, le premier secrétaire du parti Michel Rocard, a remis sa démission après que 265 délégués aient rejeté à 129 voix contre 88 (et 48 abstentions) ses propositions de relance.

Une semaine plus tôt, les socialistes dirigés par Michel Rocard avaient essayé aux élections européennes leur plus formidable défaite depuis la création du parti en 1971 (14,5% des voix). C'est notamment le candidat du Mouvement des radicaux de gauche, l'homme d'affaires et vedette des médias Bernard Tapie, qui avait grugé l'électorat traditionnel des socialistes en remportant 12% des voix.

De retour d'une retraite de quelques jours en Italie, Michel Rocard avait plus tôt dans la matinée proposé aux délégués réunis au Centre des sciences de La Villette, à Paris, d'élargir la direction du parti à des personnalités plus jeunes comme Elisabeth Guigou, Ségolène Royal, Martine Aubry et Jack Lang. Il avait de plus proposé l'élaboration d'un nouveau programme politique d'ici l'automne.

Mais c'est sa proposition d'en finir avec la représentation des nombreuses factions qui s'affrontent à tous les échelons du parti qui lui a attiré les foudres de ces mêmes tendances. Au premier rang desquelles, les parti-

VOIR PAGE A 8: ROCARD

«La souveraineté au détail»

Parizeau n'exclut pas qu'un préambule puisse précéder la question référendaire

BERNARD PLANTE
LE DEVOIR

Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, n'exclut pas qu'un préambule puisse précéder la question posée dans le cadre du référendum sur la souveraineté qui suivrait l'élection d'un gouvernement péquiste à Québec.

Au terme de la rencontre qui réunissait, cette fin de semaine à Montréal, les caucus du Parti québécois et du Bloc québécois, M. Parizeau n'a répondu ni oui, ni non à cette hypothèse.

Devant les résultats du dernier sondage Léger et Léger qui montre que la souveraineté du Québec obtient l'aval de 48% des électeurs, contre 52% qui préfèrent le fédéralisme canadien, le chef péquiste insiste sur les résultats de ce qu'il appelle «la souveraineté au détail».

Le même sondage montre en effet que plus de sept québécois sur dix répondent oui quand on leur demande s'ils souhaitent que le Québec puisse administrer tous ses impôts, voter toutes ses lois ou signer des traités internationaux.

Quand on demande à M. Parizeau s'il pourrait être tenté d'inscrire, à la pièce, ces questions dans un préambule précédant une question courte et précise sur la souveraineté, il hésite quelques secondes et s'engage dans une longue évaluation de ces résultats qu'il juge «très significatifs». Il se garde de répondre à la question.

Devant l'insistance d'un journaliste le chef du Parti québécois n'a cependant pas fermé la porte à l'hypothèse du préambule: «Nous n'en sommes pas là. C'est prématuré et hypothétique, mais c'est très intéressant (ces résultats) quant à la réalité des choses.»

Devant les députés du Bloc québécois et du Parti qué-

VOIR PAGE A 8: PARIZEAU

LE MONDE

Rwanda: l'intervention de la France est contestée

PAGE A 5

De la sagesse populaire

Les scientifiques font de plus en plus appel à la richesse du savoir traditionnel

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

En 1982, une commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) chargée d'examiner un projet de quai sur la promenade Bellerive, à Montréal, se retrouvait avec un problème en apparence anodin.

La Ville de Montréal, se fiant aux études scientifiques sur ce tronçon fluvial, affirmait que ses éventuels rejets de neige usée à cet endroit n'affecteraient aucune espèce rare ou menacée.

Des citoyens contestaient cette assertion mais les biologistes gouvernementaux accueillèrent avec condescendance ces vagues lettres qui osaient lécher le rocher de leurs bibliographies scientifiques.

Leur assurance devait s'effondrer lorsque que des pêcheurs locaux firent la preuve en pleine audience et avec des spécimens presque frétilants qu'on trouvait là des dorés noirs, des poissons relativement rares, ce qui modifiait sensiblement la valeur écologique de ce milieu.

Quelques années plus tard, lors d'une autre audience du BAPE, celle-là touchant la fameuse «sixième ligne à haute tension» qui devait traverser le fleuve entre Grondines et Lotbinière, des citoyens de l'endroit avaient pris en défaut notre plus gros-

se armée de chercheurs, celle d'Hydro-Québec, en indiquant aux commissaires que le pylône géant au milieu du fleuve allait être construit là où justement se produisaient régulièrement des échouages, ce qui n'augurait rien de bon pour la fiabilité de nos livraisons au sud!

Il n'est pratiquement pas d'audiences publiques majeures où la connaissance populaire - sans parler de la sagesse - ne s'impose pas comme un ingrédient incontournable de toute planification réaliste.

Depuis les années 70, plusieurs chercheurs de haut calibre - pas ceux des projets, mais des chercheurs en ethnoscience - ont commencé à s'intéresser à ce savoir populaire, plus global et parfois plus précis, qui est souvent le résultat de l'accumulation d'observations sur des générations.

On réalise globalement que le savoir autochtone, fondé sur des traditions orales, peut fournir une vue de certains phénomènes, basée sur des générations d'observations, un peu comme ces témoins du climat que constituent les cercles concentriques des vieux arbres.

Des études sur cette question s'effectuent un peu partout dans le monde, notamment au

VOIR PAGE A 8: SAGESSE

INDEX

- AgendaB6
- Avis publicsB4
- ClasséesA4
- CultureB8
- Économie.....B2
- Éditorial.....A6
- Le monde.....A5
- Mots croisés.....A4
- Les sports.....B5



MÉTÉO
Ensoleillé Max: 25
Détails en B4

DEMAIN

Comment réussir à marier vacances et apprentissage



Pourquoi s'embarasser de la juridiction fédérale?

Parizeau est prêt à sauver MIL-Davie

BERNARD PLANTE
LE DEVOIR

Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, est prêt à «traverser les juridictions fédérales» pour sauver le dernier chantier maritime du Québec, celui de la MIL-Davie situé à Lévis.

Cette déclaration du chef péquiste intervient au moment où Québec vient de présenter de nouveaux plans pour la construction d'un traversier pour remplacer le *Lucy Maud Montgomery*.

Selon des informations obtenues par LE DEVOIR au bureau du ministre de l'Industrie, Gérard Tremblay, le coût initial du traversier qui devait être de 80 millions \$, certains avancent 90 millions, pourrait être ramené entre 60 et 70 millions.

Le cabinet de M. Tremblay soutient le ministre fédéral des Transports, Douglas Young, et le ministre responsable du Québec à Ottawa, André Ouellette, ont cette proposition entre les mains depuis plusieurs jours.

Au cours du caucus conjoint du Parti québécois et du Bloc québécois qui se tenait cette fin de semaine à Montréal, le chef du PQ n'a pas hésité à promettre, s'il est élu, la construction du traversier: «On va dire, écoutez, il faut sauver ce chantier là. On le fait le traversier et puis on la

crée la liaison entre les Îles-de-la-Madeleine et la côte de Gaspé, entre chez nous et chez nous. Pis si le gouvernement fédéral n'est pas content, il le dira. Et s'il faut traverser les juridictions fédérales pour garder ça ouvert, on va le faire.»

M. Parizeau indique qu'il ne s'embarassera pas de la juridiction fédérale en matière de circulation maritime en eaux internationales: «On va tout de même pas laisser un chantier disparaître pendant que les avocats essaient de déterminer à quelle distance de la côte commence la juridiction de l'un et de l'autre des gouvernements.»

Le chef péquiste a rappelé que ce chantier a déjà employé 3500 personnes et qu'à la fin de l'année il n'en restera plus que 200 si rien ne se passe entre Québec et Ottawa.

Ce dossier, comme celui du Collège militaire royal de Saint-Jean, est une épine au pied du gouvernement Johnson dans ses relations avec Ottawa.

Croisé vendredi dernier par LE DEVOIR, le ministre de l'Industrie, Gérard Tremblay, a réitéré son exaspération devant les lenteurs du fédéral dans ce dossier.

— À quel moment attendez-vous une réponse d'Ottawa? Lui a-t-on demandé.

— Je l'attendais hier, a répondu sèchement le ministre. Rappelons que le carnet de commande du chantier de

la MIL-Davie de Lévis est à sec. La construction d'un traversier pour remplacer le *Lucy Maud Montgomery* qui relie notamment le Nouveau-Brunswick, les Îles-de-la-Madeleine et l'Île du Prince Édouard pourrait permettre au chantier d'embaucher quelques centaines de travailleurs — entre 600 et 750 selon les sources — en attendant que la MIL-Davie puisse se tourner, à long terme, vers des horizons plus sûrs.

A cet égard, le plan d'affaires du chantier prévoit le développement d'un prototype de navire, le SMART, auquel Québec demande aussi à Ottawa de participer financièrement. Le fédéral n'est pas branché.

Dans le cas du traversier, Ottawa hésite entre un navire neuf et l'achat, en Europe, d'un bateau usagé. Le ministre responsable du Québec au fédéral, André Ouellette, affirmait que l'achat d'un bateau usagé coûterait 20 millions. Au cabinet du ministre Tremblay et à la Société générale de financement (SGF), qui possède la totalité des avoirs du chantier de la MIL-Davie, on soutient qu'il faudrait engager au moins 20 millions de dollars supplémentaires dans la réfection de ce navire usagé.

Rappelons aussi que les travailleurs du chantier maritime viennent de repousser une demande de leur employeur qui cherche à obtenir des réductions salariales de l'ordre de 15 %.

Elie Wiesel au DEVOIR

La puissance en panne

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Pourquoi ceux qui détiennent la puissance ne l'utilisent-elle pas pour stopper la vague de violence meurtrière au Rwanda et en Bosnie? s'est écrié Elie Wiesel, prix Nobel de la paix (1986), lors de la collation des grades de McGill, à la Place des Arts. L'écrivain juif francophone a surtout mis en garde, vendredi, les jeunes diplômés contre le fanatisme, «toujours dangereux, mortel lorsqu'il acquiert le pouvoir». Pour Wiesel, ce fanatisme «irrationnel par nature» peut être politique, religieux ou ethnique. C'est le fanatisme qui fonda le nazisme qui fut vaincu et «le communisme qui a abdicé». Aux jeunes qui se lancent dans la carrière, l'écrivain dit qu'il est important de continuer à apprendre mais que l'on apprend surtout des gens. Citant Malraux, Elie Wiesel leur rappelle qu'«un être humain ne vaut rien, mais rien ne vaut un être humain».



Elie Wiesel

À quoi tient cette impuissance constatée à endiguer la violence en Bosnie et au Rwanda? Dans une entrevue au DEVOIR, Elie Wiesel soutient que «la valeur morale ne joue plus le rôle qu'elle devrait jouer chez les dirigeants mondiaux» et que souvent, des intérêts de politique intérieure et, parfois, de politique extérieure, bloquent la coalition qui pourrait toujours agir dans le sens de la paix.

Parlant de son récent séjour en Normandie et en Bosnie, l'écrivain dit avoir ressenti «de la tendresse» pour ces héros de guerre vieillissants présents aux cérémonies du cinquantenaire du débarquement en Normandie, mais «j'avais aussi envie de hurler: quelle idiotie la guerre!» qui broie tant de jeunes de 19 ou 20 ans. Il est bon, enchaîne-t-il, que la France ait eu l'occasion de dire merci aux Alliés, aux Américains et aux Canadiens qui se sont battus pour les libérer. «C'est grâce à eux que nous avons survécu».

À Sarajevo, il a éprouvé une douleur, en tant qu'écrivain, à voir la grande bibliothèque incendiée, mais «je dois vous dire que voir un homme et une femme morts, ça fait plus mal encore, et que la mort d'un être humain est plus tragique encore que... la destruction de tous les livres du monde» même si les humains ont besoin de livres pour exprimer le caractère sacré de la vie. «Comme on l'a vu dans le passé, lorsqu'on commence à tuer, la mort n'arrête pas... On tue les livres, puis les auteurs de livres et ceux qui lisent... on tue, on tue, on tue», poursuit-il en insistant sur le fanatisme, «dangereux parce qu'il implique, il vise le monde entier».

Éducateur, l'écrivain confie qu'aux intelligences en formation il importe d'enseigner «la soif... d'idées, de connaissances, de liens, de Dieu; je crois que les enfants comprendraient cette soif-là». Quant à ses projets, outre un roman en chantier, il publie en septembre au Seuil une autobiographie en deux tomes (il rédige un journal depuis son arrivée en France en 1945, après sa libération de Birkenau où sa famille a été exterminée). Wiesel a également repris le travail sur un traité comparé de l'ascèse (juive, chrétienne, bouddhiste et musulmane) dont les premières ébauches remontent à 40 ans!

Le rejeton de la TPS fait ses premiers pas

Ottawa (PC) — Le rejeton de la TPS s'en vient... Un comité des Communes recommandera aujourd'hui de modifier avec la coopération des provinces cette taxe tant décriée plutôt que de l'abolir purement et simplement, afin d'aider les consommateurs et les entreprises.

Le président Jim Peterson, dont le comité a entendu des témoignages provenant de partout au pays, estime que le rapport fournit une base pour la mise en place d'une taxe de vente plus juste et plus efficace d'ici 1996.

Le rapport propose essentiellement une réforme amenant le moins de changements possibles mais qui serait suffisante pour remplir la promesse du premier ministre Jean Chrétien de remplacer la TPS.

M. Peterson n'a pas voulu donner de détails, mais certaines sources disent que le rapport final ressemble beaucoup à la version préliminaire qui a coulé il y a quelques semaines.

On prévoit que le rapport recommandera:

- de conserver le concept de base de la TPS, soit une sorte de taxe sur la valeur ajoutée;
- de fusionner la taxe de vente provinciale avec la nouvelle TPS;
- d'inclure la taxe dans le prix du produit pour éviter la confusion; mais le montant de la taxe serait vraisemblablement indiqué séparément sur le coupon de caisse;
- de suggérer au gouvernement d'étendre la taxe à la nourriture et aux fournitures médicales afin d'abaisser le taux de sept pour cent;
- de simplifier la comptabilité pour un plus grand nombre de petites entreprises qui prélèvent la taxe.

Rendez-vous constitutionnel en 1997?

BERNARD PLANTE
LE DEVOIR

Il est probable, mais pas évident, que le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, devra convoquer une conférence constitutionnelle en 1997 comme le soutient le premier ministre du Québec, Daniel Johnson.

M. Johnson a ouvert le débat sur cette question en affirmant que l'article 49 de la Constitution de 1982 forçait Ottawa à convoquer une conférence des premiers ministres pour discuter d'éventuels amendements à apporter à la Constitution. Daniel Johnson laissait entendre qu'il pourrait en profiter pour redemander les cinq conditions contenues dans feu l'entente du lac Meech. Par la suite, M. Johnson nuancit ses propos.

Or, le texte de l'article 49 de la Constitution est plus subtil et souligne: «Dans les quinze ans suivant l'entrée en vigueur de la présente partie, le premier ministre du Canada convoque une conférence constitutionnelle réunissant les premiers ministres provinciaux et lui-même, en vue du réexamen des dispositions de cette partie.»

Ici, les mots clés sont «dans les quinze ans». Il faut aussi souligner que les mots «présente partie» réfèrent à la formule d'amendement.

«Dans les quinze ans», cela veut dire, essentiellement, que le premier ministre du Canada doit convoquer au plus tard le 17 avril 1997 une conférence des premiers ministres portant sur la formule d'amendement de la Constitution de 1982. Or, depuis 1982, il y a

eu deux grandes rondes de négociations constitutionnelles, Meech et Charlottetown. Et la formule d'amendement a fait l'objet, au cours de cette période, de pourparlers entre les premiers ministres du pays.

Certains juristes pourraient donc prétendre que le premier ministre Chrétien n'a pas l'obligation de convoquer les premiers ministres pour réexaminer la formule d'amendement puisque l'exercice a déjà été fait dans le cadre de négociations globales.

Le constitutionnaliste et sénateur conservateur, Gérard Beaudoin, ne donne toutefois pas cette interprétation à l'article 49 de la Constitution de 1982: «C'est vrai qu'on touchait à la formule d'amendement dans Meech. Mais là, l'obligation (de l'article 49) m'apparaît de nature particulière. Ça ne peut pas être inclus dans une conférence globale.»

Le constitutionnaliste convient toutefois que certains de ses collègues pourraient prétendre le contraire: «Peut-être qu'un juriste pourrait dire:

«Si Meech avait passé, et comme on parlait de la formule d'amendement, eh! bien on peut considérer que les premiers ministres ont (déjà) fait un réexamen de la formule d'amendement.» Mais je suis plus à l'aise pour conclure que l'article 49 porte sur des points particuliers.»

Si conférence constitutionnelle sur la formule d'amendement il devait y avoir, Gérard Beaudoin estime («c'est sûr») que ça ouvre l'ensemble du contenu: «Ça peut être très simple cette conférence, comme ça peut être très compliqué. Évidemment ça ouvre le débat sur, peut-être, toutes sortes d'autres petites choses.»



Anik Bissonnette et Louis Robitaille, danseurs étoiles des Grands Ballets Canadiens/Photographiés par André Cornélius

« ON VOUS RECOMMANDE D'INVESTIR DANS UN QUOTIDIEN QUI SAIT SUR QUEL PIED DANSER. »

En devenant actionnaire de la Société de placement en entreprise québécoise (SPEQ-LE DEVOIR INC.), vous manifestez votre appui à un quotidien qui donne un sens aux chiffres. Un quotidien vigilant dont les prises de position contribuent à la vitalité économique de notre société.

En devenant actionnaire, vous contribuez au renouvellement du journal et vous profitez d'une déduction fiscale (Québec) de 125 %, pour chaque tranche de 500 \$, l'investissement minimal.

En devenant actionnaire, vous vous joignez aux lecteurs, aux amis, aux institutions et aux gens d'affaires qui assurent en deux phases la restructuration financière du journal.

En devenant actionnaire de SPEQ-LE DEVOIR INC., vous investissez dans le seul grand journal d'opinion au Québec.

Seconde émission par voie de prospectus

SPEQ-LE DEVOIR INC.

Prix : 1 \$ l'action

Souscription minimale : 500 actions ordinaires

Souscription par tranche de 500 actions ordinaires

Le produit net du placement sera utilisé pour souscrire à 500 000 actions votantes et participantes de LE DEVOIR INC.

Pour obtenir tous les renseignements, veuillez remplir le coupon ci-dessous et un exemplaire du prospectus définitif vous sera transmis.

Je désire recevoir des renseignements concernant l'achat d'actions de la SPEQ qui investira dans LE DEVOIR INC.

NOM : _____

ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE : _____

NOTE : Veuillez faire parvenir ce coupon à Roger Boisvert, 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9 Tél. : (514) 985-3333 Téléc. : (514) 985-3310.

LE DEVOIR

• LES ACTUALITÉS •

En vue des prochaines élections

Péquistes et libéraux alignent leurs candidats

Québec (PC) — Les deux principales formations politiques du Québec, le Parti libéral et le Parti québécois, ont déjà choisi la grande majorité de leurs candidats en vue du prochain scrutin.

On connaît jusqu'à maintenant 105 candidats du PQ tandis que le PLQ a désigné à ce jour 90 de ses porte-étendard. Il y a 125 circonscriptions représentées à l'Assemblée nationale.

Dans neuf comtés où le candidat du Parti québécois n'a pas encore été officiellement choisi, il y a déjà un député péquiste en place qui se portera vraisemblablement de nouveau candidat le jour de l'assemblée d'investiture. Cela limite donc à onze le nombre de comtés réellement ouverts au sein de la formation souverainiste.

Au Parti libéral, déjà 21 députés en place ont annoncé qu'ils ne seront plus sur les rangs au prochain scrutin. Il y a 46 députés qui se représentent et qui ont déjà été choisis.

Douze ministres ont aussi été désignés jusqu'à maintenant mais d'autres assemblées d'investiture de candidats-ministres doivent avoir lieu dans les prochaines semaines, dont celle dans le comté de Vaudreuil, celui du premier ministre, dont la date n'a pas encore été fixée.

Quant à la présence de femmes, le Parti québécois affiche 23 candidates et le Parti libéral 21 jusqu'à maintenant. Tous deux seront loin de l'objectif qu'ils disent d'avoir une part égale d'hommes et de femmes comme candidats.

Les récents sondages, qui placent le Parti québécois légèrement en avance dans les intentions de vote, ont comme conséquence que les assemblées péquistes pour le choix des candidats sont très courues. Dans plusieurs circonscriptions, il y

a lutte entre quatre ou cinq aspirants.

Même les députés péquistes sortants ne sont pas assurés d'une candidature automatique. L'exemple le plus frappant à cet égard est celui de la députée de Marie-Victorin, Cécile Vermette, qui a eu à faire la lutte à cinq adversaires avant d'être reconduite comme candidate la semaine dernière.

Le Parti québécois est le seul parti politique dans l'histoire du Québec à avoir battu, en 1981, deux députés sortants lors d'une assemblée d'investiture. Ces défaites s'étaient produites dans les comtés de Sherbrooke et de Berthier.

Du côté libéral, l'affluence de candidats est beaucoup moins forte.

Dans 80 des 90 comtés où le candidat a été choisi jusqu'à maintenant, il n'y avait qu'un seul aspirant au poste.

Le Parti libéral connaît également des difficultés pour recruter des candidats vedettes. La plus prestigieuse recrue jusqu'à maintenant est la mairesse de Sillery, Margaret Delisle, qui défendra les couleurs libérales dans le comté de Jean-Talon, contre une vedette péquiste, Diane Lavalée, ancienne présidente de la Fédération des infirmières.

Au niveau des tiers partis, l'Action démocratique du Québec a déjà annoncé une vingtaine de candidatures et le chef Mario Dumont annoncera aujourd'hui qu'il porte son choix sur la circonscription de Rivière-du-Loup.

Les députés indépendants Robert Libman (D'Arcy-McGee), Gordon Atkinson (Notre-Dame-de-Grâce), Neil Cameron (Jacques-Cartier) et Jean-Guy Saint-Roch (Drummond) ont déjà indiqué leur intention de se porter de nouveau candidat dans leur circonscription respective.



PHOTO JACQUES GRENIER
Dès jeudi, l'orchestre symphonique de l'école Joseph-François-Perrault de la CECM entreprend une tournée de 27 jours en France et en Italie.

Des valises bourrées de partitions

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Ils ont entre 12 et 17 ans, ils aiment Pink Floyd, le rock, le «québécois», disent-ils, mais lorsqu'ils partent cette semaine pour Mirabel, ils emportent dans leurs valises des partitions de Fauré, Gounod, Bizet, Moussorgski, Verdi.

Le 23 juin, 70 jeunes de l'orchestre symphonique de l'école Joseph-François-Perrault de la CECM entreprendront une tournée de 27 jours en France et en Italie, alors qu'ils présenteront dix concerts à Paris, Nantes, Clermont-Ferrand, à Turin, et dans d'autres villes. Et ils visiteront Venise, alors que de demander de plus...

Ils ne rêvent pas nécessairement de devenir des musiciens professionnels. À la sortie du secondaire, 25% d'entre eux continuent des études officielles en musique, si on se fie aux chiffres de l'année dernière.

Mais tous semblent très fortement impliqués dans leurs études.

— Je ne connaissais pas vraiment le classique, mais en jouant les compositeurs on apprend à les connaître et à les comprendre, explique un élève.

— Le classique, ça nous ouvre des horizons, ça nous fait découvrir autre chose, dit une autre.

— On apprend à travailler ensemble, on se tient, il faut collaborer: quand tu dois partir sur le fa, c'est pas le temps de niaiser.

— La musique nous apprend d'abord à écouter ce que font les autres.

Pour le directeur artistique Jean-Marc Bisailon, le cours ne vise pas à former des musiciens professionnels: «nous cherchons d'abord à développer le jeune, à l'aide de la musique», dit-il.

Dans cette école secondaire publique du nord-est de Montréal, qui compte 1600 élèves, ils sont environ 600 à étudier la musique: 300 sont inscrits en «concentration musique» et proviennent principalement de l'école primaire Le Plateau ou des cours privés, et 300 autres n'avaient pas de formation particulière en arrivant en Secondaire 1, mais se sont inscrits en «option musique».

C'est en 1978 que la CECM décidait de loger un programme de musique à Joseph-François-Perrault. La CECM voulait poursuivre l'enseignement offert à l'école primaire Le Plateau, qui fête cette année son 20^e anniversaire. La musique classique est rapidement devenue le grand projet éducatif de Joseph-François-Perrault. Un protocole était d'ailleurs signé entre la CECM et le Conservatoire de musique au début des années 80, pour permettre à certains élèves de poursuivre plus avant leurs études.

L'école compte neuf ensembles (orchestres à cordes, à vent, cuivres, Chœur Lionel-Daunais), mais son fleuron demeure son orchestre symphonique de 70 jeunes, un orchestre qui s'est déjà produit deux fois en France, et qui entreprend cette semaine, avec du personnel renouvelé, sa troisième tournée. Le directeur de l'orchestre, Raymond Grignat, demeure fidèle au poste depuis 1979.

La concentration musique, suivie par 300 jeunes, offre six périodes de cours intégrées à l'horaire des élèves, qui correspondent à 16% de leur temps horaire. La musique remplace ici tous les autres cours à options, et il a fallu contracter certaines périodes des autres matières. En plus des heures normales de classe, les élèves répètent en fin d'après-midi, la fin de semaine, le matin, seuls ou en groupe.

Les élèves eux-mêmes admettent que dans cette grande école on peut ressentir une certaine division entre les «musiciens» et les autres élèves, qui viennent du quartier. «Si y a une différence, ce n'est pas parce qu'ils font de la musique, explique Jean-Marc Bisailon, mais parce qu'ils travaillent toujours ensemble. La musique crée un sentiment d'appartenance».

La directrice de l'école, Ginette Chartrand-Morin, constate que les élèves en musique ont souvent d'excellents résultats scolaires. «Ce sont souvent des étudiants qui savent bien gérer leurs affaires, organiser leur temps, dit-elle. Un exemple: notre équipe féminine de volleyball a remporté un tournoi et la plupart des élèves étaient en musique. Ce sont des jeunes qui veulent faire beaucoup. Plus il y a de défis, plus ils trouvent ça intéressant».



MACADAM

Incinérateur de Tricil-Laidlaw

Nettoyer en dessous et «rajouter par en haut»

LOUIS-GILLES
FRANÇEUR
LE DEVOIR

Le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) ne sait pas combien de produits organiques dangereux, ni lesquels, ont été brûlés dans l'incinérateur de Tricil-Laidlaw, à Mercier, depuis son entrée en opération, il y a 22 ans.

C'est ce qu'a admis récemment le porte-parole du ministère, M. Raymond Brulotte, devant les commissaires du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) chargés d'évaluer le projet gouvernemental de confiner les toxiques de l'ancienne lagune pour éviter leur dispersion dans le sous-sol de cette région.

Des citoyens étaient surpris de ce que la proposition des experts embouchés par Québec soit muette sur les mesures de contrôle, qui éviteraient à l'avenir que les gestionnaires de l'incinérateur ne rejettent dans l'environnement les toxiques voués à la destruction. La chose s'est faite dans les années 70-80, selon différents témoignages obtenus par la police verte.

D'autres citoyens se sont par ailleurs surpris de ce que le plan gouvernemental tente de contrôler la pollution souterraine de leur région sans même consacrer une ligne à la pollution atmosphérique attribuable à l'incinérateur. «Ça sert à quoi de nettoyer en dessous si on continue d'en rajouter par en haut», a dit l'un d'eux.

Laidlaw-Tricil fait actuellement face à quatre chefs d'accusations pour avoir dépassé les normes sur les émissions atmosphériques.

Manifestes remplis

Coïncé par les questions des citoyens, le porte-parole du ministère ont dû admettre que le seul incinérateur légal de produits organiques dangereux du Québec opérerait depuis 22 ans sans que quiconque au ministère ne sache ce qu'il a brûlé et, partant, ce qu'il a pu relarguer dans l'atmosphère de façon cumulative.

M. Brulotte a aussi confirmé que le système de manifeste, qui oblige les entreprises à déclarer le moindre déplacement de toxiques et leur destination, n'a jamais été utilisé par les fonctionnaires pour vérifier quoi que ce soit dans le cas des produits organiques envoyés chez Tricil-Laidlaw entre 1977 et 1991.

Les compagnies auraient bel et bien rempli les manifestes, dit-on, mais personne, au MEF, ne les exa-

minait ou les compilait. Fire, on n'a même pas conservé toutes les données de sorte que si la commission les exige, on aura des séries incomplètes.

L'utilisation des manifestes était censée permettre à Québec de «contrôler les toxiques jusqu'à leur mort», affirmaient fièrement en 1985 les gestionnaires du ministère en mettant ce système sur pied. Aujourd'hui, c'est le ministère des Transports, en raison de sa responsabilité sur les camions, qui contrôle ce chapitre des lois environnementales. Les porte-parole du MEF affirment avoir des données complètes et complètes sur la «production» de Tricil-Laidlaw depuis 1991, un bénéfice direct de la commission Charbonneau...

Plus précisément, le MEF n'a aucune donnée sur le principal incinérateur de la province entre 1972 et 1977. Il a des «données fragmentaires» de 1977 à 1983 puis, rien jusqu'en 1985, date d'entrée en vigueur du système de manifestes. Depuis lors et jusqu'en 1991, il a des séries, pas toutes complètes, qui dorment dans des boîtes.

La compagnie Laidlaw-Tricil a déclaré de son côté ne garder aucune copie de manifeste plus de deux ans, comme l'exige la loi, de sorte qu'elle ne peut pas compléter les séries manquantes. Elle n'a jamais compilé le tonnage brûlé par son incinérateur et ses porte-parole n'ont pas ouvert la porte à une vérification des arrivages, souvent possible par la facturation.

Les citoyens, qui n'étaient pas au bout de leur surprise, ont aussi appris que ni le ministère, ni la compagnie n'avaient la moindre idée des quantités de cendres produites par l'incinérateur depuis sa construction. Ou leur destination finale. Là aussi, a expliqué en anglais le porte-parole de la compagnie, M. Richard Szudy, la compagnie ne conserve que les données intéressantes pour sa mise en marché et celles exigées par la loi.

Les citoyens ont aussi appris que le ministère paierait probablement Laidlaw-Tricil pour détruire les produits toxiques qu'on pourrait extraire du site, une fois qu'il aura été ceinturé et recouvert par une membrane étanche. Ce qui a fait dire à un citoyen, narquois, que cette société serait payée deux fois pour les mêmes produits.

Québec a déjà payé les anciens propriétaires de l'incinérateur pour deux décontaminations des anciennes lagunes, bourrées de produits dont les raffineurs se débarrassaient à grands frais.

Johnson: ce sera l'emploi ou la rupture

PRESSE CANADIENNE

Pour le premier ministre du Québec Daniel Johnson, l'enjeu de la prochaine élection provinciale se résume en un choix clair: «l'emploi ou la rupture».

Le premier ministre québécois était invité hier à l'émission *Aujourd'hui dimanche* à la télévision de Radio-Canada. Il a surtout parlé de la signification à donner au prochain scrutin provincial au Québec.

«Le sens du vote, c'est l'emploi ou la rupture», a-t-il répété à quelques reprises.

«Ça va être crucial pour le Québec. Nous avons à choisir un avenir qui est extrêmement différent, selon le résultat. Les enjeux sont très, très clairs. Les enjeux, c'est la rupture, d'une part, ou le renforcement de l'union économique canadienne, d'autre part.»

Selon lui, pas un électeur ne veut repenser de constitution au Québec, et lui non plus. «Je n'ai aucunement l'intention d'initier une révision constitutionnelle. Le dossier constitutionnel, c'est celui du maintien et du renforcement de l'union économique canadienne ou sa rupture.»

L'intention qui lui était récemment prêtée de revenir avec les cinq revendications du Québec contenues dans l'accord du lac Meech, il l'explique par le fait qu'il existe de toute façon une obligation de repenser de constitution en 1997, selon la loi de 1982.

Il qualifie son approche constitutionnelle de pragmatique. «D'abord regarder les compétences que nous pouvons exercer et dont on a besoin davantage, dans l'intérêt économique des Québécois.» Il cite comme exemple la formation de la main-d'œuvre; Québec insiste pour que la formation soit rapatriée. Pour des dossiers comme celui-ci, «on peut changer la façon dont le fédéralisme canadien fonctionne, mais ce n'est pas une révision constitutionnelle», signale-t-il.

Enquête sur la mort du caporal Lemay

Des témoins reviendront à la barre

PRESSE CANADIENNE

Quelques-uns des 117 témoins entendus à l'enquête du coroner sur la mort du caporal Marcel Lemay seront reconvoqués à l'automne pour fournir des compléments d'informations.

Le coroner Guy Gilbert et son assistant Me Richard Masson ont amorcé depuis quelques semaines le bilan des témoignages entendus au cours des 127 jours d'enquête et ont réalisé qu'ils auront besoin de réentendre certains des témoins.

«Nous avons décidé de faire d'abord le bilan complet de ce qui pouvait nous manquer», a expliqué Me Masson. Le 18 mai dernier, le coroner Guy Gilbert avait indiqué qu'il ne mettrait pas fin à l'audition des témoins et qu'il était possible que certains doivent revenir si le besoin s'en faisait sentir en cours de rédaction du rapport. Cela fait, à l'automne, le coroner invitera ceux qui veulent lui suggérer des recommandations à se présenter devant lui. La Commission

des droits de la personne a déjà signifié son intérêt de même que la municipalité d'Oka et des Mohawks.

La troisième et dernière étape sera celle des plaidoiries. Y seront entendus les avocats de la municipalité d'Oka, des communautés mohawks de Kanesatake et Kahnawake, des officiers supérieurs de la Sûreté du Québec de même que l'assistant du coroner Me Richard Masson. Il a été impossible de rejoindre l'avocat de la Sûreté du Québec pour savoir s'il présentera une plaidoirie.

Avec ses 127 jours d'auditions jusqu'ici, l'enquête du coroner Guy Gilbert constitue depuis longtemps la plus longue de l'histoire du Québec.

Le record de durée avait été atteint par celle tenue sur la mort du joueur de hockey John Kordic qui avait duré 33 jours et occasionné des déboursés de 100 000 \$, en 1993.

Après 102 jours de travaux, l'enquête du coroner avait déjà entraîné des coûts totalisant 1,5 million \$.

Camps D'été

Les camps d'été des Débrouillards

Dans les Laurentides

Pour les jeunes de 9 à 16 ans

- MINÉRALOGIE • ASTRONOMIE • BOTANIQUE
- ENTOMOLOGIE • ZOOLOGIE • HORTICULTURE • FUSÉE...

Séjour d'une semaine ou plus 3 juillet au 20 août

Demandez le feuillet publicitaire:

75, Chemin de Barkmere, Arundel (Québec) J0T 1A0
Tél.: (819) 687-9611, le soir

RÉSULTATS

koto-québec

649 Tirage du 94-06-18

2 3 31 36 46 48

Numéro complémentaire: 7

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 2 615 790,80 \$
5/6+	6 130 789,50 \$
5/6	178 3 526,90 \$
4/6	12 577 95,60 \$
3/6	266 081 10,00 \$

Vente totale: 17 538 648,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 200 000,00 \$
Prochain tirage: 94-06-22

SELECT Tirage du 94-06-18

1 16 17 33 34 35

Numéro complémentaire: 9

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000,00 \$
5/6+	0 20 077,50 \$
5/6	19 1 761,20 \$
4/6	885 70,60 \$
3/6	15 832 5,00 \$

Ventes totales: 733 842,00 \$
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$

Extra Tirage du 94-06-18

NUMÉROS	LOTS
084328	100 000 \$
84328	1 000 \$
4328	250 \$
328	50 \$
28	10 \$
8	2 \$

7 Tirage du 94-06-17

GAGNANTS	LOTS
7/7	0 3 000 000,00 \$
6/7+	3 30 246,20 \$
6/7	47 1 689,30 \$
5/7	2 024 140,10 \$
4/7	41 544 10,00 \$
3/7	37 970 10,00 \$
3/7	344 556 part. gratuite

Vente totale: 4 976 608,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 3 500 000,00 \$
Prochain tirage: 94-06-24

Extra Tirage du 94-06-17

NUMÉROS	LOTS
554243	100 000 \$
54243	1 000 \$
4243	250 \$
243	50 \$
43	10 \$
3	2 \$

7 Tirage du 94-06-17

GAGNANTS	LOTS
7/7	0 3 000 000,00 \$
6/7+	3 30 246,20 \$
6/7	47 1 689,30 \$
5/7	2 024 140,10 \$
4/7	41 544 10,00 \$
3/7	37 970 10,00 \$
3/7	344 556 part. gratuite

Vente totale: 4 976 608,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 3 500 000,00 \$
Prochain tirage: 94-06-24

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Des nouvelles de la campagne

GILLES PRIMEAU

ISBN 2-7601-3487-3 (314 p.) 24,95 \$

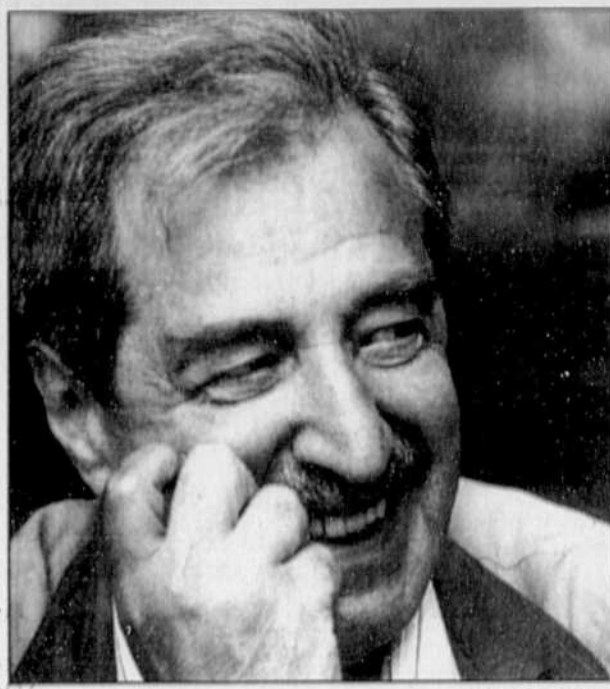
Gilles Primeau est né à Montréal. Après une carrière où il a surtout fait sa marque comme conseiller en enseignement du français et comme auteur d'articles, de guides, de monographies et de manuels scolaires, il se consacre maintenant à la création littéraire.

- LIBRAIRIE GUÉRIN
4560, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2J 2L3
Tél.: (514) 849-1112 Télécopieur: (514) 849-6360
- LIBRAIRIE GUÉRIN
4440, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2J 2L1
Tél.: (514) 843-6241
- LIBRAIRIE GUÉRIN
Station Métro-Longueuil
Longueuil (Québec) J4K 2T4
Tél.: (514) 677-6525

Distributeur exclusif: A.D.G.
Tél.: (514) 842-3481
Télécopieur: 842-4923

LES ACTUALITÉS

EN BREF



Roger Lebel: premiers signes de la maladie en 85-86.

Roger Lebel s'éteint

PRESSE CANADIENNE

Le comédien Roger Lebel est décédé samedi soir à l'âge de 71 ans des suites d'une longue maladie. En raison de son état de santé, il avait dû interrompre il y a quelques années une longue carrière de comédien à la radio, à la télévision et au cinéma.

Il était atteint de la maladie de Parkinson. Les premiers signes de cette maladie sont apparus pendant la saison théâtrale 85-86, alors qu'il jouait la pièce Haute fidélité chez Jean Duceppe. Il était né le cinq juin 1923, à Rivière-du-Loup.

Il amorça sa carrière à la radio à Trois-Rivières puis à Québec où il fit également ses débuts au théâtre.

En 1949, il reçoit le trophée du meilleur acteur au festival de Calgary et l'année suivante, celui d'annonceur le plus populaire de Québec. Roger Lebel arrive à Montréal en 1953, à l'âge de 30 ans, où il poursuivra sa carrière de comédien et d'animateur à la radio, à la station CKAC, et il entreprend une longue carrière d'acteur à la télévision. Il participe à plusieurs téléromans dont Jeunes visages, Le Survenant, Du tac au tac, Monsieur le ministre et Un amour de quartier. Au théâtre, Roger Lebel joue dans 19 pièces, la plupart dirigées par la compagnie Jean-Duceppe. On le voit notamment dans Charbonneau et le chef, La chatte sur un toit brûlant et Les Sunshine Boys. Il a également connu une carrière cinématographique importante. Entre 1958 et 1987, M. Lebel participe à 16 films. Mais sa carrière cinématographique a véritablement démarré avec Réjeanne Padovani, de Denys Arcand, en 1973, dans lequel il joue un conseiller municipal véreux.

Par la suite, il interprète souvent des hommes de pouvoir: il sera par exemple ministre dans Bingo en 1974, procureur dans L'affaire Coffin, en 1979, policier un an plus tard dans Les bons débarras de Francis Mankiewicz, député dans Les années de rêve en 1984 et avocat la même année dans Le crime d'Ovide Plouffe. C'est cependant avec Un zoo la nuit, de Jean-Claude Lauzon, en 1987, qu'il crée, selon les critiques, le plus beau rôle de sa carrière: Albert, un travailleur d'usine malade qui renoue avec son fils après des années de silence. Il était le père de cinq enfants.

L'âme noire de la Petite-Bourgogne va revivre grâce à 10,5 millions\$

PAUL CAUCHON LE DEVOIR

Le Centre communautaire des Noirs du quartier Petite-Bourgogne à Montréal, qui a longtemps représenté l'âme de la communauté, revivra bientôt grâce au programme «Travaux d'infrastructure Canada-Québec».

Les trois niveaux de gouvernement annonçaient en effet hier des investissements conjoints de 10,5 millions\$ dans le quartier, pour la réalisation de deux projets distincts: la rénovation et l'agrandissement du Centre communautaire des Noirs (mieux connu sous le nom de NCC, Negro Community Center), et la construction d'un centre récréatif et sportif situé tout près de l'école élémentaire de la Petite-Bourgogne, le Centre Georges-Vanier.

Ces deux projets veulent contribuer à «consolider la trame urbaine du quartier». Pour le président du NCC, John E. Parris, ce sont des projets qui permettent de créer des emplois parmi les travailleurs et entrepreneurs locaux, certes, mais qui veulent aussi recréer autour du NCC le sentiment d'appartenance.

Le Negro Community Center, situé rue Coursol, avait été créé dans les années 20 grâce à la Union United Church. Pendant des décennies ce fut le lieu de rassemblement pour la communauté noire, et le lieu de naissance de plusieurs organismes communautaires, particulièrement après la Seconde guerre mondiale. Un citoyen du quartier racontait d'ailleurs hier que lorsqu'il était enfant, sur l'heure du midi il avait l'habitude, comme de nombreux jeunes issus de familles pauvres, de se rendre au NCC pour obtenir un bon repas entre les heures de classe. Adolescent, le NCC était le lieu d'activités sportives, récréatives. Adulte, il y a travaillé comme animateur auprès d'autres jeunes.

Immeuble en décrépidité

La communauté avait délaissé le centre des dernières années, l'immeuble était en décrépidité, le leadership n'était plus le même. L'annonce d'hier représente donc, pour John Parris, un acte de confiance en la communauté et en son avenir.

Le projet de rénovation et d'agrandissement du centre nécessitera 3 millions\$. Deux millions\$ proviennent à parts égales

des gouvernements du Canada et du Québec, et un million devra être assumé par la communauté. Les travaux, qui débuteront cet automne, permettront l'embauche de 45 personnes, et doteront l'immeuble vétuste d'une bibliothèque, d'un gymnase, d'un centre d'enseignement en informatique. Le centre pourra être agrandi vers l'arrière sur un terrain appartenant à la ville.

Quant au nouveau centre Georges-Vanier, il s'agit d'un projet de 7,5 millions\$, très attendu, qui veut contrer le désinvestissement des jeunes, mais qui sera aussi au service de toute la communauté environnante. Le centre comprendra une piscine, un gymnase double. Ottawa et Québec verseront deux millions chacun au projet, la ville de Montréal versant 3,5 million\$. Le centre devrait ouvrir ses portes à l'hiver 1997.

Ces annonces étaient faites dans l'allégresse hier, devant de nombreux citoyens de la Petite-Bourgogne. Le président du Conseil du Trésor du Canada Art Eggleton s'était même déplacé pour l'occasion, en compagnie du maire Jean Doré, des ministres québécois John Ciacchia et Jacques Chagnon, de la secrétaire d'État au Multiculturalisme Sheila Finestone.

Lloyd Axworthy va défendre ses réformes cette semaine

Le Canada risque de se retrouver avec une classe permanente de défavorisés

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le diagnostic est cinglant et direct: l'idée du filet de sécurité sociale ne tient plus, les contribuables n'ont plus les moyens, et il va y avoir des changements importants affectant des millions de Canadiens.

Tel est en substance le message que livrera le ministre des Ressources humaines aux provinces en début de semaine. Lloyd Axworthy doit en effet distribuer des documents de travail annonçant les réformes fédérales, indiquant des sources.

Bien que les provinces puissent maugréer au sujet des recommandations du ministre Axworthy — et elles auront leur mot à dire dans la décision finale —, elles sont susceptibles d'être d'accord avec le diagnostic fédéral qui recommande des changements.

Le plus troublant pour le gouvernement et les contribuables, c'est que malgré des dépenses sociales qui ont doublé en 20 ans, plus

de Canadiens n'arrivent pas à se trouver du travail, chôment plus longtemps et les jeunes souffrent d'un niveau de vie inférieur à celui de leurs parents. Le Canada risque de se retrouver avec une classe permanente de défavorisés, suivant en cela l'exemple de plusieurs pays européens, disent en privé des fonctionnaires fédéraux. Pour des familles dépendant d'une personne âgée de 25 ans ou moins, les revenus ont chuté de 25 % en 15 ans. Pour les autres, dirigées par des 35 ans ou plus, les augmentations ont été minimes.

L'assurance-chômage n'a pas réussi non plus à contrer les effets de la récession des années 1990-91. La moitié de ceux qui ont reçu des chèques d'assurance-chômage en 1991 avaient déjà reçu de ces prestations à trois reprises au cours des cinq années précédentes. Le gouvernement a envoyé pour 5 milliards\$ de chèques à des prestataires qui ont été sur les listes du fédéral à trois reprises au cours

des trois années précédentes. Il y a encore d'autres trous dans le filet de sécurité sociale:

- plus d'un chômeur sur dix a été à la recherche d'un travail pendant plus d'un an, un taux trois fois plus élevé qu'en 1976;
- le nombre d'emplois a diminué de 17 % de 1990 à 1993 pour les Canadiens qui n'ont pas terminé le secondaire. Sept millions de personnes ont du mal à lire ou bien sont complètement analphabètes;
- au niveau du secondaire, un étudiant sur trois a décroché;
- un enfant sur cinq vit sous le seuil de la pauvreté;
- dans 60 % des familles soutenues par deux conjoints, le mari et la femme étaient sur le marché du travail en 1991, une hausse de 40 % par rapport à 1971. Cette augmentation crée un besoin immense en garderies.

Le déficit prévu pour le présent exercice fiscal est de 40 milliards\$.

TOUT SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

(Le Devoir) — Montréal accueillera du 20 au 25 août prochain le seul congrès international en intelligence artificielle, IJCAI, qui donnera la chance aux scientifiques canadiens de faire connaître les plus récents développements en intelligence artificielle. Plus de 2500 scientifiques, neurobiologistes, linguistes, psychologues, logisticiens et mathématiciens y participeront. Ils assisteront à de nombreuses conférences de transfert technologique, visiteront des entreprises et des centres de recherche québécois et participeront à une compétition de performance en robotique. Au Québec, plus de 2500 sociétés œuvrent dans le domaine des technologies de communication, ce qui représente 68 000 emplois et une production de 7,2 milliards\$. L'IJCAI est organisé par l'American Association of Artificial Intelligence, la Société canadienne en intelligence artificielle et l'International Joint Conference on Artificial Intelligence.

ENTENTE SUR LE CÂBLE

Philadelphie (AP) — Comcast Corp. a annoncé hier qu'elle avait conclu une entente avec Rogers Communications Inc. pour faire l'acquisition des activités de câblodistribution aux États-Unis de Maclean Hunter Ltd., pour la somme de 1,27 milliard\$ US. Cette transaction fera de Comcast le troisième plus important câblodistributeur aux États-Unis. Les activités de Maclean Hunter aux États-Unis étaient concentrées au New Jersey, au Michigan et en Floride, pour un total de 550 000 abonnés. Rogers Communications Inc., de Toronto, se servira du produit de cette vente pour rembourser une partie de sa dette de deux milliards\$ canadiens contractée auprès de quatre banques canadiennes. Ce prêt avait permis à Rogers Communications de prendre le contrôle de Maclean Hunter, en mars, pour la somme de 3,1 milliards\$ canadiens. Aucun porte-parole de Rogers Communications n'a pu être rejoint hier pour commenter cette transaction.

HILLARY AURAIT TROP D'INFLUENCE

Washington (Reuter) — Une majorité d'Américains estime que l'épouse du président Bill Clinton, Hillary, a trop d'influence, selon un sondage NBC-Wall Street Journal publié hier. Selon cette enquête, 51 % des personnes interrogées jugent qu'Hillary a trop d'influence contre 38 % qui disent qu'elle exerce assez d'influence et 7 % qui pensent qu'elle n'en a pas assez. Parmi les électeurs démocrates, 57 % pensent qu'elle a une suffisamment d'influence, 33 % estiment qu'elle en a trop et 8 % qu'elle n'en a pas assez. Chez les Républicains, 75 % pensent qu'elle est trop influente, 21 % qu'elle exerce assez d'influence 3 % pensent qu'elle n'en a pas assez.

INCERTAIN, L'AVENIR

Ottawa (PC) — Digby McLaren, spécialiste des questions démographiques à la Société royale canadienne, n'est pas très optimiste quant à l'avenir de l'humanité. Il se trouvait à Ottawa, samedi, dans le cadre du premier symposium international sur la médecine et la santé de l'écosystème terrestre. «L'éthique, dit-il, ne vaut rien lorsqu'elle n'est appliquée qu'à l'homme. Par exemple, si l'on pense de cette façon, on n'hésitera pas à sauver un bébé atteint d'une très grave maladie. Mais si l'on pense de façon globale, en incluant la planète entière dans notre réflexion, nous laisserons simplement l'enfant mourir, car cette décision serait la plus bénéfique à la planète.» Cette rencontre réunit, jusqu'à jeudi, des scientifiques de toutes disciplines, allant de la philosophie à la physique, de l'économie à la médecine.

CRIMES EN NOIR ET BLANC

Washington (AFP) — La peur d'être victime d'un crime dans son quartier a augmenté aux États-Unis deux fois plus vite parmi la population noire que parmi les Blancs, selon une étude du ministère de la Justice publiée hier. Selon l'étude du bureau des statistiques de la Justice, le nombre de Blancs qui pensent que la criminalité dans leur voisinage est un sérieux problème a augmenté de 50 % entre 1985 et 1991, contre près de 100 % parmi les noirs, majoritaires dans les quartiers desherités frappés par la criminalité quotidienne. Parmi les 60 000 foyers interrogés, les blancs à craindre un crime sont passés de 4 à 6 %, contre près de 17 % des noirs en 1991, alors qu'ils étaient seulement 9 % en 1985. Dans les grandes villes, la peur de la criminalité de quartier est même passée de 12 % en 1985 à 23 % six ans plus tard. Cette enquête illustre l'impact provoqué par l'explosion des crimes violents dans les quartiers défavorisés des grandes villes, selon le ministère de la Justice.

ANNONCES CLASSÉES

IMMOBILIER RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL, MARCHANDISES, OFFRES D'EMPLOI, PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES, VÉHICULES

LES ANNONCES CLASSÉES DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

164 CONDOMINIUMS À LOUER, 175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER, 176 CHALET À LOUER, 192 ON DEMANDE À LOUER

DÉCÈS SŒUR CÉCILE REID, C.N.D. À Montréal, le 17 juin 1994, à l'âge de 86 ans est décédée Sœur Cécile Reid, S.S. Gérard-du-Rédempteur.

MOTS CROISÉS HORIZONTALEMENT 1. Graine produite par une malvacée de l'Inde. — Armée. 2. Zébrure. — Huiler. 3. Fourche à deux dents. — Boudha. — Dégât. 4. Écarte. — Dénigrer. 5. Revigorant. 6. Radon. — Devenir Rassis. — À demi. 7. Débris de verre. — Midi. 8. Volonté. — Qui forme un tubercule (Bot.). 9. Pied de vers. — Dresse. 10. En quel lieu? — À demi. — Anneau de fer. 11. Règle verticale. — Caractère d'anciens alphabets. 12. Adversaire. — Sillon.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE, 160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER, 103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

Le cancer frappera un québécois sur trois. Aidez-nous! Fondation québécoise du cancer (514) 527-2194

ROBIC AGENTS DE BREVETS ET MARQUES PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE LEGER ROBIC RICHARD AVOCATS

LE DEVOIR

LE MONDE

PERSPECTIVES

L'ONU ouvre la porte aux interventions unilatérales

Les Casques bleus s'effacent

LUIS TORRES DE LA LLOSA
AGENCE FRANCE-PRESSE

Dans l'incapacité de régler les conflits par manque de moyens humains, politiques ou financiers, l'ONU ouvre volontiers la porte aux interventions unilatérales de grandes puissances tentées de combler, chacune dans sa sphère d'influence, le vide laissé par l'échec ou les lenteurs de l'action multilatérale.

Que ce soit en Géorgie, où la Russie impose son règlement de paix, en Haïti, où les États-Unis n'excluent pas une intervention militaire, ou encore au Rwanda, où la France souhaite prendre les commandes d'une intervention humanitaire, l'ONU et ses Casques bleus s'effacent ou cèdent le pas.

Les Russes et les Américains

Sans même attendre le feu vert du Conseil de sécurité de l'ONU, la Russie a décidé la semaine dernière le déploiement de 2500 soldats dans une zone-tampon entre la Géorgie et l'Abkhazie séparatiste.

En échange d'un simple droit de regard, l'ONU devrait, dans les prochaines semaines, approuver cet état de fait, que le président géorgien Edouard Chevardnadze a été contraint d'accepter.

150 militaires de la Mission des Nations unies en Géorgie (MONUG) devraient ainsi «observer» l'opération russe, complètement autonome et au sein de laquelle quelques officiers d'autres États de la CEI n'auront qu'un rôle symbolique.

«On est parti du raisonnement que les Russes enverraient de toute façon leurs troupes sur place, alors, faute de mieux, on se contentera d'observer», a expliqué un diplomate occidental.

Estimant être en droit d'intervenir dans ce qu'ils considèrent comme leur «arrière-cour», les États-Unis ont multiplié ces dernières semaines les menaces d'intervention en Haïti, au cas où les sanctions de l'ONU ne suffiraient pas à rétablir la démocratie.

Cette épée de Damoclès au-dessus de la tête des militaires au pouvoir à Port-au-Prince est devenue un élément de poids dans les efforts de la communauté internationale pour chasser les auteurs du coup d'État de 1991.

L'hypothèse d'une invasion américaine qui marquerait l'échec de la diplomatie, n'est jamais évoquée publiquement par les responsables onusiens ou par les ambassadeurs siégeant au Conseil de sécurité, mais elle est dans tous les esprits.

«Il y a un éléphant rose qui se ballade dans cette salle, nous ne pouvons pas continuer à faire semblant de ne pas le voir», a affirmé Dante Caputo, le médiateur international pour la crise haïtienne, lors d'une récente réunion à New York.

La France et le Canada se sont déclarés opposés à une intervention unilatérale américaine, de même que la plupart des pays latino-américains.

Cependant, si les États-Unis venaient devant le Conseil de sécurité pour obtenir l'aval de l'ONU, «personne ne lèvera le petit doigt pour défendre les putschistes», a dit un diplomate européen.

Un scénario à la somalienne

«Ce que les fonctionnaires de l'ONU redoutent, c'est d'hériter d'un dossier difficile après le départ des Américains, comme ce fut le cas en Somalie», a-t-il ajouté. Washington s'est d'ores et déjà déclaré favorable à un renforcement de la Mission des Nations unies en Haïti (MINUHA), qui n'existe que sur le papier, mais qui pourrait être appelée à prendre la relève d'une intervention unilatérale américaine.

Au Rwanda, théâtre de massacres de centaines de milliers de civils depuis début avril, c'est l'incapacité des Nations unies à monter rapidement une opération, qui a provoqué le sursaut de la France. «Nous constatons tout simplement que cela ne démarre pas», a dit un diplomate.

Paris est disposé à prendre le commandement d'une intervention ponctuelle au Rwanda, en attendant l'arrivée de Casques bleus vers la fin juillet. La France insiste cependant sur le fait qu'elle n'agira pas seule.

Le secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali a accueilli favorablement cette initiative, affirmant simplement qu'il fallait lui trouver «un cadre» onusien.

Les responsables français soulignent le caractère humanitaire de leur projet et rejettent l'idée qu'il puisse s'agir d'un prétexte avec des arrière-pensées politiques. «Nous nous sommes retirés à deux reprises du Rwanda et il n'y a pas d'agenda occulte», a dit un délégué français.

E N B R E F

LA MORT POUR NASRINE

Dacca (Reuter) — Près de 5000 étudiants des écoles religieuses de Dacca ont manifesté hier dans les rues pour réclamer la peine de mort contre l'écrivain bangladaise Taslima Nasrine, accusée d'avoir blasphémé l'Islam. «Pendez cette infidèle et punissez ses amis diaboliques», ont scandé les manifestants vêtus de manière traditionnelle. Taslima Nasrine vit dans la clandestinité depuis que le gouvernement a ordonné son arrestation, le 4 juin. Elle est accusée d'avoir, dans une interview à un journal indien, demandé que des modifications soient apportées au Coran. Elle a démenti ces propos en précisant qu'elle avait en fait souhaité un assouplissement de la loi islamique (Charia). «Elle ne sera pas pardonnée», a dit un manifestant. «La mort serait une sanction trop douce au regard des crimes qu'elle a commis», a déclaré un autre.

CINQ ANS EMPRISONNÉE

Bangkok (Reuter) — La dissidente birmane Aung San Suu Kyi, lauréate du prix Nobel de la paix 1991, a célébré hier ses 49 ans en détention alors qu'on évoque dans les milieux politiques à Rangoon une libération l'année prochaine. Tout était calme autour de la résidence de l'opposante, dans la rue de l'Université. «Il n'y a aucune festivité, aucune activité dans cette maison même pour l'anniversaire de la propriétaire», a déclaré à Reuter un voisin. Même si des postes militaires ont été retirés, des dizaines de soldats sont toujours déployés autour de la résidence où Aung San Suu Kyi est enfermée depuis près de cinq ans.

La guerre civile au Rwanda

L'intervention de la France est contestée

Le général Roméo Dallaire attend des instructions de l'ONU

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

La décision de la France d'intervenir unilatéralement au Rwanda soulève une vive opposition, tant chez les rebelles tutsis du Front patriotique rwandais (FPR) que chez certains Hutus, et sème l'inquiétude chez plusieurs pays alliés et au sein des Casques bleus à Kigali.

Ce matin à New York, l'ambassadeur de France aux Nations unies, va officiellement déposer une résolution demandant à l'ONU d'autoriser son pays à intervenir militairement au Rwanda pour des raisons humanitaires. La France estime qu'une force de 1000 à 2000 soldats pourrait participer à l'opération.

Les militaires français auront comme mandat de mettre fin aux massacres dans l'attente du déploiement complet des renforts de l'ONU.

La présente Mission de l'ONU au Rwanda (MINUAR) n'est composée que de 450 Casques bleus. Quelque 5000 autres sont attendus d'ici la fin de juillet. C'est la lenteur de leur déploiement et la poursuite de massacres à travers le pays qui ont provoqué la décision de la France d'intervenir d'ici la fin de cette semaine.

À Kigali, le commandant de la MINUAR, le brigadier général canadien Roméo Dallaire, a déclaré au DEVOIR lors d'une entrevue téléphonique hier soir, qu'il attendait de nouvelles instructions de l'ONU sur les relations entre la MINUAR et le contingent français.

«Notre état-major analyse présentement les informations sur une éventuelle intervention française, a-t-il dit. J'attends que le Conseil de sécurité adopte la résolution de la France avant de revoir mes activités sur le terrain.»

Le chapeau de l'ONU

La résolution de la France, rédigée dans le cadre du chapitre VII de la charte de l'ONU qui autorise le recours à la force, demanderait l'autorisation de lancer une opération semblable à celle organisée pour la Somalie par les États-Unis en 1992. Dans le cas du Rwanda, il s'agirait d'une opération française, avalisée par l'ONU mais hors de son contrôle.

PHOTO JACQUES NADEAU
M. Twagiramungu

En fin de semaine, le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, avait indiqué que le Sénégal et l'Italie étaient disposés à participer à l'intervention. Mais dimanche soir, l'Italie a finalement refusé. «Les Français agissent de façon unilatérale et nous n'avons pas l'intention d'y participer», a déclaré le ministre italien de la Défense, Cesare Previti.

Le général Dallaire n'a pas voulu dire s'il était d'accord ou non avec l'initiative française. Toutefois, plusieurs officiers de la MINUAR ont déclaré à Reuter que la présence française ne fera qu'envenimer les choses.

«Personne ne veut d'eux, la guerre va continuer et cela ne va pas améliorer

l'image de la communauté internationale. Le FPR contrôle pratiquement Kigali, seuls les camps militaires leur échappent. Ils ne vont pas s'arrêter maintenant qu'ils ont la victoire à portée de main», a déclaré un officier.

Lors de son entrevue au DEVOIR, le général Dallaire a rappelé que les dirigeants du FPR rejettent une intervention française.

«Le président du mouvement, Alexis Kanyarengwe, m'a dit que les troupes françaises seraient considérées comme une force ennemie et seraient traitées comme telles.»

Hier, le chef militaire du FPR, le général Paul Kagame, a d'ailleurs nié tout contact préliminaire avec la France et reproché à ce pays d'avoir «entraîné l'armée rwandaise qui tue maintenant des gens», dans une interview à la BBC.

Justifiant la poursuite des offensives du FPR, le général Kagame a estimé que son mouvement avait «sauvé des milliers de vies». «Nous continuons nos opérations, il est de notre responsabilité de sauver des vies», a-t-il ajouté, estimant qu'il n'était pas de la responsabilité des Français de le faire.

De passage à Montréal, hier, le premier ministre désigné, Faustin Twagiramungu — un Hutu — a rejeté la proposition française.

«Nous ne pouvons pas accepter une telle intervention qui n'est pas orientée dans le cadre de la communauté internationale», a-t-il dit lors d'une conférence de presse au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique.

«Qu'est-ce que la France a attendu depuis le 7 avril au matin, quand l'armée, la garde présidentielle, qui a été formée par la France, est passée à travers le pays pour nous assassiner? Qu'est-ce qui pous-

se aujourd'hui la France à intervenir?»

Les combats se poursuivent

Les rebelles ont intensifié leurs attaques hier à Kigali.

Les combats qui ont duré toute la journée dans différents quartiers de la capitale, ont empêché les Nations unies de poursuivre leurs délicates opérations d'évacuation des civils.

Le FPR poursuit également sa progression vers Butare, dans le sud du pays, et Kibuye, dans l'ouest.

Selon des officiers de la MINUAR, les tirs d'artillerie, notamment de lance-roquettes multiples, visent le centre-ville où se trouvent la plupart des bâtiments officiels et une grande caserne, Camp Kigali, un camp de gendarmerie dans le nord de la ville, et celui de la garde présidentielle, dans l'est.

Les rebelles resserrent aussi leurs attaques dans le sud-ouest, vers le quartier de Nyamirambo, bastion des miliciens. Selon une source militaire à l'ONU, ils se seraient emparés d'une colline stratégique surplombant ce quartier, Mont Kigali.

Hier à la mi-journée, trois obus sont tombés dans le secteur de l'hôpital du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), dans le centre ville, tuant une jeune employée rwandaise de la Croix-Rouge et blessant trois autres personnes, a indiqué Philippe Gaillard, chef de la délégation du CICR.

L'hôpital, le seul fonctionnant encore en secteur gouvernemental, a déjà été bombardé à plusieurs reprises. M. Gaillard a protesté auprès du FPR mais se voit toujours répondre la même chose: son hôpital est dans une zone de combats et les forces gouvernementales ont des positions juste à côté des bâtiments.

Avec Reuter et PC

CORÉE DU NORD

La crise est finie, dit Carter

Washington veut profiter de l'ouverture

Washington (AFP) — Après le compte-rendu offert hier à la Maison Blanche par Jimmy Carter sur son voyage dans la péninsule coréenne, les États-Unis entendaient poursuivre par la diplomatie «l'ouverture» créée par l'ancien président.

«Il y a peut-être là une ouverture» a estimé hier lors d'une conférence de presse Robert Gallucci, haut responsable du département d'État chargé du dossier nord-coréen. «Nous connaissons mieux le message (nord-coréen) rapporté par M. Carter» et «notre position est de poursuivre par la voie diplomatique dès que possible», a ajouté M. Gallucci. «Nous devons réellement poursuivre», a-t-il insisté.

Le but, comme l'avait indiqué peu auparavant à la presse M. Anthony Lake, conseiller du président pour les Affaires de sécurité nationale, est de reprendre le troisième round des discussions avec Pyongyang sur le dossier nord-coréen.

«Si nous pouvons obtenir un troisième round (de discussions avec Pyongyang sur le dossier nucléaire nord-coréen), alors nous suspendrons nos efforts qui visent à obtenir les sanctions au Conseil de Sécurité des Nations unies», avait dit à la presse M. Lake.

MM. Gallucci et Lake avaient eu hier matin un entretien de plus de deux heures à la Maison-Blanche avec M. Carter. «Je pense personnellement que la crise est finie» a estimé celui-ci dans une déclaration à la presse, ajoutant que le leader nord-coréen Kim Il-Sung «veut être certain que la crise est finie».



Carter hier à Washington

PHOTO APX

Refusant de détailler la nature de la proposition nord-coréenne qu'il était venu apporter à la Maison-Blanche, M. Carter a indiqué s'être entretenu durant 30 minutes au téléphone avec le président Bill Clinton, qui se trouvait dans sa résidence de Camp David (Maryland).

Sur le fond, les États-Unis ne cèdent rien: «nous demandons que les Nord-Coréens ne traitent plus le combustible usagé, qu'ils ne séparent pas le plutonium, qu'ils ne rechargent pas le réacteur, ne produisent plus de plutonium et qu'ils

maintiennent la présence d'inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique», a estimé M. Gallucci.

Selon M. Carter, l'accord informel conclu entre lui Kim Il-Sung englobe «les principaux problèmes et la prochaine étape va être de confirmer cela officiellement».

Un haut fonctionnaire du Département d'État s'exprimant sous couvert de l'anonymat avait indiqué vendredi que des contacts secrets entre Américains et Nord-Coréens pouvaient reprendre à New York dès ce week-end.

«Les États-Unis vont continuer à travailler sur les sanctions (contre la Corée du Nord), mais personnellement je ne vois aucune nécessité de poursuivre les sanctions, sauf s'il y a violation de l'accord», a estimé M. Carter.

Lors de son arrivée à Atlanta, samedi, M. Carter avait déclaré que Pyongyang acceptait de geler son programme nucléaire et d'autoriser l'entrée d'inspecteurs internationaux.

La visite de M. Carter en Corée avait donné lieu à une certaine confusion: l'ancien président avait annoncé au leader Kim Il-Sung que les États-Unis avaient suspendu l'examen aux Nations unies de sanctions contre Pyongyang, ce qu'avait catégoriquement démenti vendredi l'administration actuelle, à commencer par le président Bill Clinton.

Pour sa part, le sénateur démocrate Daniel Patrick Moynihan a estimé hier que les États-Unis devraient bombarder la Corée du Nord si ses dirigeants «continuent, en connaissance de cause, à défier la communauté internationale».

YÉMEN

Nordistes et sudistes rencontent le médiateur

Le Caire (Reuter) — Lakhdar Brahimi, médiateur de l'ONU, a eu des entretiens séparés avec des délégations nord et sud-yéménites hier au Caire pour obtenir un cessez-le-feu tandis que les belligérants se sont accusés mutuellement de bombarder Sanaa et Aden.

Hier soir, Sanaa a accusé l'aviation sudiste d'avoir bombardé une centrale électrique dans la ville côtière nordiste de Moukha, faisant 17 morts et 33 blessés.

Le gouvernement sudiste, dans le capitale subissait au même moment d'intenses bombardements, a démenti le raid contre Sanaa et a affirmé que les affirmations nordistes n'étaient qu'un prétexte pour justifier le pilonnage d'Aden.

Selon le Sud, les attaques nordistes sur Aden ont fait au moins 80 morts cette semaine.

Le médiateur de l'ONU a décidé de rester en Égypte après avoir été informé samedi soir de l'envoi d'une délégation du gouvernement nordiste de Sanaa.

Les belligérants campent sur des positions inconciliables, Sanaa ne voulant pas sortir du cadre des institutions du Yémen unifié et Aden souhaitant qu'on reconnaisse la fin de l'union scellée en 1990 et la renaissance du Yémen du Sud.

Venant de Paris, un membre du conseil présidentiel nordiste, Abdoul-Aziz Abdoul-Ghani, est arrivé hier soir au Caire où il a déclaré qu'il ne participerait pas aux contacts avec Brahimi mais qu'il remettrait un message au président égyptien Hosni Moubarak.

Lakhdar Brahimi a eu hier matin des entretiens avec une délégation sudiste conduite par Salem Saleh Mohamed, avant de rencontrer dans l'après-midi les délégués du Nord.

Lakhdar Brahimi a proposé un cessez-le-feu immédiat et la mise en place d'une commission mixte chargée de le superviser. Celle-ci comprendrait des représentants de pays arabes et autres.

Mais, le chef de la délégation nord-yéménite, Ali Mansour Rachid, a dit aux journalistes: «On n'en est pas au stade de faire appel à des forces arabes pour aider au respect du cessez-le-feu. L'affaire se limite encore à l'Etat yéménite.»

«Nous discutons dans le cadre de la République du Yémen. S'ils (les sudistes) viennent parler en adoptant le principe de deux républiques, les pourparlers échouent», a dit à Sanaa le ministre nord-yéménite du Plan, Abdoul-Karim Idrani.

Ali Mansour Rachid a précisé que sa délégation représentait deux des trois partis du gouvernement de coalition formé les 1er et 2er — le Congrès général du peuple du président nordiste Ali Abdoullah Saleh et le parti islamique Islah. Elle vient rencontrer des représentants de la troisième composante, le Parti socialiste yéménite du président d'Ali Salem al Baidh, a-t-il dit.

Samper élu en Colombie

Bogota (Reuter) — Le candidat du Parti libéral, Ernesto Samper, est en tête face à son rival conservateur, Andres Pastrana, par 52,09% des voix contre 46,97%, selon les premiers résultats officiels du second tour de l'élection présidentielle d'hier en Colombie.

Ces premiers résultats se fondent sur le dépouillement de 26,3% des bureaux de vote, et les responsables électoraux ont souligné que le résultat était susceptible d'évoluer au fur et à mesure des opérations de dépouillement.

Selon les services responsables des élections, Ernesto Samper a pour l'instant recueilli 984 293 voix tandis que Andres Pastrana en totalise 887 540.

La trêve est de moins en moins respectée en Bosnie

Sarajevo (AFP) — La trêve est de moins en moins respectée en Bosnie entre forces bosniaques et serbes, a indiqué hier le porte-parole de la FORPRONU, le commandant Eric Chaperon.

«La trêve prend des allures préoccupantes, traduisant l'esprit des belligérants», a déclaré le porte-parole de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) à Sarajevo. Cette trêve d'un mois est entrée en principe en vigueur le 10 juin.

Samedi dernier, le général Michael Rose, commandant de la FORPRONU en Bosnie, a envoyé une lettre aux commandants en chef bosniaque Rasim Delic et serbe Ratko Mladic pour leur demander de faire cesser ces violations. Selon le commandant Chaperon, il mentionne dans cette lettre plusieurs cas de violations dont chacune des parties est directement responsable.

Depuis trois jours, les observateurs militaires de l'ONU ont noté un net accroissement de l'activité militaire dans le nord-est de la Bosnie, entre forces serbes de Bosnie et armée bosniaque à majorité musulmane. Pour le moment, seule l'artillerie de tous calibres est en action dans chaque camp, aucun mouvement d'infanterie n'ayant été constaté, selon le commandant Chaperon.

S'il n'y a pas d'incidents notables entre les forces croates de Bosnie (HVO) et l'armée bosniaque, désormais alliées, cette dernière est de plus en plus aux prises

dans la poche de Bihac, au nord-ouest du pays, avec les forces du chef musulman autonomiste Fikret Abdic, soutenu par l'artillerie serbe de Krajina (zones de Croatie sous contrôle des sécessionnistes serbes).

Le 5e corps, légaliste, de l'armée bosniaque, continue d'exercer une forte pression sur les forces d'Abdic, tout en se gardant de l'artillerie serbe, note le commandant Chaperon. La question demeure de savoir combien de temps ce 5e corps peut tenir, en raison de ses difficultés d'approvisionnement.

A l'est du pays, dans la poche musulmane de Gorazde, une patrouille britannique d'observation a été prise samedi soir sous le feu bosniaque. Les Casques bleus ont alors répliqué, selon les indications fournies par le porte-parole de la FORPRONU. Hier matin à l'aube, des échanges de tirs ont également été notés dans l'enclave entre forces bosniaques et serbes.

Par ailleurs, une équipe médicale militaire danoise de la FORPRONU de huit personnes est toujours bloquée depuis cinq jours à Rogatica, en zone serbe, alors qu'elle se rendait de Sarajevo à Gorazde.

Samedi, M. Viktor Andreev, coordinateur des affaires civiles de la FORPRONU en Bosnie, a rencontré à ce propos M. Radovan Karadzic, le chef des Serbes de Bosnie, dans son fief de Pale (près de Sarajevo). Ce dernier l'a assuré que la question serait rapidement réglée.

É D I T O R I A L

Vente en or ou vente de feu?

Gilles Lesage

Transaction en or, se réjouit le ministre des Finances. Plutôt une vente de feu, s'insurge le député péquiste Gérard-Raymond Morin; mise à l'encan à vil prix d'un joyau québécois, se scandalise son collègue Jean Filion. Quant au Syndicat de la fonction publique (SFPQ), flairant une entente à rabais coûteuse pour les contribuables, il demande un moratoire et un appel d'offres en bonne et due forme pour la vente de la station de ski du Mont Sainte-Anne.

Qui a raison, qui a tort? Pas facile à trancher de manière péremptoire. D'une part, même si l'information est relativement abondante — surtout grâce à la fuite opportune du «mémoire entièrement confidentiel» sur cette privatisation au conseil des ministres — il manque encore des éléments essentiels pour se faire une opinion définitive. D'autre part, la décision est bâclée si rapidement et inopinément qu'on ne peut s'empêcher d'y voir des motifs opportunistes, voire électoralistes. A tort, peut-être, on fait un parallèle avec la vente du Manoir Richelieu, aussi conclue en fin de mandat, il y a neuf ans.

Quoi qu'en dise le ministre André Bourbeau, il n'y avait pas urgence absolue à s'engager de manière irrémédiable en faveur du consortium Club Resorts-Développement Bromont (CRI-BROM). En dépit de son assurance et de celle de ses collègues, en dépit aussi du fait que cette offre semble, et de loin, la plus avantageuse à tous points de vue, il reste des points d'ombre qu'un bon débat à l'Assemblée nationale aurait permis de soulever. Par exemple, comment se fait-il qu'en ne réussissant même pas à obtenir la moitié de la valeur des actifs aux livres, le gouvernement reste entièrement responsable de la dette de plus de 35 millions de dollars? Et comment se fait-il que si les promoteurs sont si désireux d'investir 150 millions, ils ne s'y engagent pas de façon expresse? Et l'importance éventuelle des Jeux olympiques de 2002? Et comment se fait-il que ni la SEPAQ ni le SFPQ ne soit partie aux tractations?

M. Bourbeau rappelle que ce n'est pas la première fois que le gouvernement vend à perte; à preuve les dossiers de l'amiante, de Québecair et autres canards boiteux péquistes. Il est vrai que le gouvernement n'a rien à voir dans «l'administration de gondoles», selon le bon mot du premier ministre Johnson, mais ce n'est pas une raison pour agir avec hâte et précipitation, en toute fin de mandat, avec tous les risques qu'une telle décision comporte. En tout cas, la transparence aurait bien meilleur goût.

En d'autres termes, le gouvernement nous assure qu'il fait une bonne affaire. On voudrait le croire sur parole, mais la confiance à cet égard n'est plus tout à fait ce qu'elle était. Quant au consortium américain (60 %) associé à Désourdy (40 %), même le profane le moins avisé se rend vite compte qu'il fait une très bonne affaire et que son investissement sera rentable. Et tant mieux pour Charlevoix et toute la région de Québec, qui en ont grandement besoin. Une grande ques-

tion subsiste toutefois, lancinante: le contribuable québécois, lui, qui a investi des dizaines de millions de dollars au cours des récentes années, y trouve-t-il tout à fait son compte?

Conscient qu'il faut changer la gestion du Mont Sainte-Anne, le député Filion opine que ce n'est pas une raison pour donner au secteur privé ce joyau qui vaut 100 millions; il réclame un moratoire, tout comme le SFPQ d'ailleurs, pour se protéger des vautours et s'assurer que tous les angles ont été couverts. Le député péquiste de Montmorency est plus alarmiste que son chef, M. Parizeau, dont la réaction a été fort modérée.

Décision judiciaire d'un bon père de famille ou dilapidation du patrimoine? Pile ou face?

Inquiétude

concernant

le «joyau» du

Mont Sainte-Anne

Cuba, Haïti et les Américains

François Brousseau

En mobilisant un grand navire uniquement à cette fin, les États-Unis ont commencé, à la fin de la semaine dernière, de traiter en mer les demandes d'asile provenant des boat-people haïtiens. Nouvelle façon d'habiller une politique globale de fermeture, ou début de traitement humain envers des réfugiés en proie à la misère et à la terreur politique, des réfugiés parmi les plus authentiques de la Terre?

On ne dira jamais assez l'injustice que représente la politique américaine face aux réfugiés cubains et haïtiens, qui consiste à recueillir systématiquement les premiers et à faire systématiquement la fine bouche face aux seconds.

Cuba et Haïti sont deux dictatures chacune à leur façon, appartenant à deux univers différents. Mais il est indéniable, aujourd'hui, que celle qui fait le plus immédiatement, le plus physiquement souffrir ses ressortissants, celle qui appelle une action urgente de la communauté internationale, c'est la seconde.

Cuba est un État policier aux mains d'un dictateur intraitable sur l'ouverture politique, en proie à une paralysie économique causée en grande partie par des facteurs internes. Mais Haïti est un pays en état de quasi-famine, sous la coupe d'une bande d'assassins encore plus liés au trafic de la drogue que tous les Noriega du monde, et qui n'hésitent pas à tuer quotidiennement pour se maintenir au pouvoir.

Ces deux pays ont été propulsés ces derniers jours à la «une» de l'actualité internationale. Ces deux voisins géographiques sont aussi les deux grands parias des Caraïbes et de l'Amérique latine.

À cause de la joute qui opposait et continue d'opposer Fidel Castro aux Américains, et à la différence d'Haïti et de beaucoup d'autres dictatures, Cuba fut longtemps un objet d'envie et d'admiration en Amérique latine. Ce régime a longtemps vécu sur le mythe — et en partie la réalité — de ses réalisations sociales. Ce mythe est aujourd'hui écroulé: Fidel Castro, lors de grand-messe latino-américaine de la semaine dernière à Cartagena, est apparu, plus que jamais, comme un «cousin» bien peu présentable, un anachronisme ambulatoire.

L'hostilité américaine, concrétisée dans un blocus vieux de trente ans, pouvait s'expliquer à l'époque de la Guerre froide et de l'URSS menaçante. Aujourd'hui elle est un reliquat non moins anachronique que le précédent.

Les Cubains n'ont pas besoin de l'embargo, qui est devenu le dernier alibi de leurs dirigeants. Ils ont encore moins besoin d'une intervention étrangère. Ils veulent simplement qu'on laisse aller librement un processus social endogène qui aura tôt ou tard raison de la dictature... Ce processus pourrait même être alimenté par de plus grands échanges économiques, par nature délétères pour l'étatisme et le monolithisme ambiants.

Mais tel n'est pas le cas en Haïti, où l'embargo n'aura de sens que si ceux qui l'appliquent aujourd'hui sont prêts, le cas échéant, à passer à la vitesse supérieure. Les Haïtiens attendent la solidarité du monde extérieur, c'est-à-dire plus de compréhension pour les boat-people et une action diplomatique-militaire résolue.

Les États-Unis verraient leur prestige rehaussé s'ils convertissaient un peu de leur hostilité anti-cubaine en une plus grande détermination sur le front haïtien.

L E T T R E S

Argumentation déficiente

LE DEVOIR publiait le 29 mai dernier, en page «Idées», un texte du sénateur Jacques Hébert, en soi inoffensif de par son argumentation aussi déficiente en qualité qu'en quantité. Mis à part les préjugés et les affirmations gratuites, le texte comporte quelques arguments, indignes de ce nom, dont cet exemple frappant: «C'est comme province canadienne que le Québec a accompli ses plus grandes réussites.»

En effet, M. le sénateur, ce n'est pas en tant que pays souverain puisque le Québec ne l'a encore jamais été. C'est comme si je disais de mon fils de deux mois que ses plus belles réalisations, il les a accomplies avant l'âge adulte; la profondeur du raisonnement est effrayante.

Voilà donc, M. le sénateur, la réponse d'un bourgeois séparatiste (ayant pourtant grandi dans une famille où le chômage et l'aide sociale étaient régulièrement au rendez-vous) qui a su se tenir debout, à un membre de «l'élite politique» canadienne dont la faiblesse d'argumentation associée à un bagage de préjugés impressionnant m'amène à me poser sérieusement la question: «Suffit-il de porter un macaron de la bonne couleur pour être nommé sénateur dans ce régime politique malade?» Cette question ne veut rien en-

ver aux sénateurs méritants qui ont accompli beaucoup plus que de rendre service aux partis au pouvoir...

Daniel Gariépy
Hull, 30 mai 1994

Merci Pink Floyd!

«Des centaines de millions de milliards de vari-lights», «une grosse sphère», des lasers, des centaines de projecteurs; d'après Sylvain Cormier, il n'en fallait pas plus pour «aveugler le bon peuple», les «badauds ébahis». Et si tout cela était vrai?

M. Cormier n'omet-il pas l'essentiel en ne soulignant pas que le trio britannique a magistralement bien rempli son objectif: donner à chacun la chance de vivre un intense voyage émotionnel. «60 000 fans délirants de bonheur», n'est-ce pas assez pour rendre un inconditionnel hommage à Pink Floyd?

C'est une erreur que de juger ce spectacle comme n'importe quel autre groupe rock. Pink Floyd est un groupe unique, ce qui nous permet de parler de «l'expérience Pink Floyd», une expérience aussi visuelle que musicale. Un incessant bombardement des sens pour permettre une expansion de la conscience.

Ces trois derniers soirs, il suffirait de se promener aux alentours du Stade olympique pour réaliser toute l'am-

pleur de l'événement. Pour voir, pour sentir, pour vivre l'excitation générale, la joie de 170 000 personnes (moins quelques poussières). Merci Pink Floyd!

Pierre-Alexis Jasmin
Simon Chamberland
Étudiants, Collège Jean-de-Brébeuf
Montréal, 30 mai 1994

Salive constitutionnelle

M. Jean Chrétien, premier ministre du Canada, nous propose de cesser de discuter de constitution. Je lui propose de faire trancher par la population du Québec, par référendum, tout sujet qui fait l'objet de débats stériles, depuis 30 ans, dans certains cas.

À l'occasion de la prochaine élection québécoise, je verrais bien inscrite sur le bulletin de vote une question comme celle-ci: «Quel niveau de gouvernement devrait s'occuper de la formation de la main-d'œuvre?»

Le fédéral... Le Québec... Cela aurait l'avantage d'économiser un référendum séparé, et beaucoup de salive chez nos politiciens, le peuple ayant choisi qui fait quoi! Nous sommes à l'aube de l'an 2000 et mieux instruits que nos ancêtres, la démocratie y gagnerait sûrement.

André Mainguy
Longueuil, 27 mai 1994

...ET VOTRE CAMPAGNE?



REPRISE

O.J., ou ode au journalisme enfui

Il faut d'abord avouer qu'avant jeudi matin, alors que je pitonnais entre les émissions du matin à l'heure du petit déjeuner dans un hôtel d'Amos, je ne savais pas qui était O.J. Simpson, dit simplement O.J. par l'ensemble des animateurs interchangeables qui en faisaient leur bacon du jour, cuit avant même d'être officiellement accusé.

Par bribes, au hasard des ondes plus rares qui traversent les forêts abitiennes et grâce surtout à la radio de Radio-Canada, le personnage s'est précisé. Mille fois plus grand que ses victimes présumées, devais-je comprendre, puisqu'il était O.J., justement, ancienne gloire du football américain. Entre les étendues d'épinettes et les villages endormis de canicule, je ne méditais alors que sur la chimie des faits divers et sur la puissance dimythiques sportifs. Un footballeur du dimanche, à Montréal ou à Malartic, aurait pu tuer sa famille et ses amis au grand complet que son histoire n'aurait pas franchi le mur du son au-delà des stations québécoises. Mais O.J. perturbait l'Amérique entière y compris le Québec, qui n'a pourtant pas d'équipe professionnelle de football et qui, à mon avis, s'en balance.

De retour à la maison peu avant minuit vendredi, je pitonnais à nouveau. Ce qui confirme que j'aime la télévision, beaucoup, et qui explique un choc encore plus vif. À l'antenne de CBS, *live from New York* mais branchés sur Los Angeles, Dan Rather et Connie Chung, les chefs d'antenne du réseau, commentent en direct une image floue d'une voiture contenant présumément le suspect suicidaire, ou brodent d'innommables trémoles sur la séquence de la poursuite policière précédente. Où est O.J.? Dans la Bronco ou dans la maison? Est-ce l'homme en t-shirt noir? Est-ce yrai qu'il veut parler à sa mère? Était-il sur le siège avant ou arrière? Son revolver est-il bleu?

Je crois rêver. Dan Rather, l'un des meilleurs journalistes jamais produits par la télévision de masse américaine, auquel je pardonnais jusqu'à maintenant d'avoir changé quatre fois de teinte de cheveux en un an pour maintenir la cote d'écoute de son bulletin de nouvelles et d'avoir accepté la compagnie de madame Chung adépte bien

LISE
B I S S O N N E T T E

connue de l'information scénarisée, avait le ton du drame réel. Celui de ses reportages célèbres sur l'assassinat de Kennedy, de sa couverture de la guerre du Viet-Nam, de ses meilleures enquêtes de *Sixty Minutes*. Celui qu'il prendrait pour le Rwanda s'il couvrait les massacres en direct.

La décadence est difficile à avaler. CBS a toujours été, à mes yeux, le réseau américain le plus préoccupé de qualité ou, à tout le moins, le plus résistant, parmi les grands, aux dérapages de l'information-spectacle. Je garde précieusement son cahier de normes (édition de 1981), un modèle du genre, qui va jusqu'à prévoir dans quels cas un journaliste peut accepter un café de ses interlocuteurs. Le premier principe, inscrit en préface, souligne «l'importance prépondérante, pour notre forme de journalisme, de nous imposer la démarcation la plus claire — pointue jusqu'à l'excentricité — entre notre travail au sein du réseau, qui traite des faits, et celui de nos associés qui travaillent aux variétés et traitent de la fiction. Parce que tout cela se présente en séquence par le même canal et sur le même écran, et que l'auditeur ne peut tourner de pages et trouver de frontières entre les colonnes pour comprendre la structure de l'information, il est donc particulièrement important que nous reconnaissons que nous ne sommes pas dans le spectacle (*show business*) et que nous ne devrions jamais utiliser les licences dramatiques, les raccourcis, les accents et la ponctuation courants dans la fiction. Cela nous rendra un peu moins intéressants aux yeux de certains, mais c'est le prix à payer pour traiter des faits et de la vérité (...).» (La traduction est de moi.)

Tout cela passait vendredi par dessus bord et par la voix des chefs d'antenne. Je pitonnais encore, croyant que seul CBS avait perdu la tête. Mais au réseau ABC, Peter Jennings, l'animateur numéro un, le Canadien-qui-a-réussi-aux-États-Unis, sacrifiait lui aussi son sommeil et sa réputation aux déboires d'O.J. Et je n'avais pas la berline en arrivant à la position 29, celle de NewsWorld, le canal d'informations continues de notre propre Canadian Broadcasting Corporation, qui avait interrompu sa programmation régulière pour nous présenter (avec l'aide de CNN je crois) ce que les trois grands réseaux américains nous offraient déjà à satiété.

C'était là la CBC de Patrick Watson, qui avait démissionné la veille de son poste de président du conseil de la télévision publique canadienne en déclarant, toute honte bue et son mandat bien rémunéré touchant à sa fin, qu'il avait été indigné quand l'entourage du premier ministre conservateur, M. Mulroney, avait fait pression sur les services d'information durant la campagne référendaire de 1992. Pourquoi avait-il continué à accepter un salaire de patrons aussi offensants pour ses principes de grand journaliste et s'était-il tu?

Je suis doute pour la même raison que nous retrouvons, sur nos écrans bien québécois, un déchet culturel comme *Fred et cie*, dont on oublie trop, en s'en prenant à ses auteurs, qu'il a dû être approuvé, après pilote et nombreux visionnements, jusqu'aux plus hauts niveaux de la programmation de Radio-Canada. Et que les grands principes du journalisme, en voyageant de l'éthique rétroactive de M. Watson jusqu'à l'imposture de l'information culturelle transformée en vaudeville, en passant par la dramatisation instantanée de l'histoire d'O.J., tournent aujourd'hui à la fiction pour colloques. Des deux côtés de la frontière.

Je ne suis guère adepte des nouvelles émissions sur les médias, qui maillent souvent en réflexion critique des règlements de compte entre gens du métier. Mais je trouve, de temps à autre, que nous méritons le scepticisme que nous provoquons.

Et ne m'écrivez pas pour me rappeler qu'O.J. s'est même infiltré en médaillon et en quelques lignes jusqu'à la une du DEVOIR, modéré mais présent. Je le sais.

À P R O P O S

...des hommes seuls

Selon les données du Recensement de 1991, il y avait 120 hommes pour 100 femmes chez les personnes seules âgées de 15 à 29 ans. Cette différence résulte en grande partie du fait que les hommes sont habituellement plus âgés que les femmes au moment de se marier ou de former une union libre.

En 1991, chez les personnes seules de moins de 30 ans, les hommes étaient plus nombreux que les femmes dans toutes les grandes régions urbaines et dans la plupart des petites collectivités. Les différences n'étaient toutefois pas aussi prononcées dans les régions urbaines. Parmi les

cinq principales régions métropolitaines de recensement (RMR), Montréal avait le rapport de masculinité le plus élevé pour les jeunes gens seuls (119 hommes pour 100 femmes); venaient ensuite Vancouver, Ottawa-Hull et Edmonton (117 pour 100), puis Toronto (116 pour 100). Par contre, il y avait plus de 135 hommes pour 100 femmes chez les personnes seules âgées de 15 à 29 ans dans les petites villes de Val-d'Or et de Cowansville, au Québec, et de Fort St. John, en Colombie-Britannique.

Tendances sociales canadiennes, Statistique Canada, printemps 1994.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSAFON, LUCIE LACAVA

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

L'épreuve de français écrit de 5e secondaire

Examen d'un échec

Comme la correction dépend de jugements arbitraires, la majorité des enseignants n'apprennent pas aux élèves à argumenter, mais à satisfaire aux exigences des correcteurs

SUZANNE-G. CHARTRAND
Chargée de cours au département
de linguistique de l'UQAM

MARIE-CHRISTINE PARET
Professeur au département de
didactique de l'Université de Montréal

le"; cela allongera ton texte de 30 mots, c'est ça de pris.

Bien sûr, il y a des enseignants qui suscitent l'apprentissage de la rédaction de textes argumentatifs, mais ils sont aussi contraints de préparer leurs élèves à l'examen en leur fournissant les trucs qui satisferont les correcteurs du MEQ.

Les bilans du Ministère indiquent que les élèves savent argumenter puisque le taux de réussite pour le discours argumentatif est d'au moins 80%. Du camouflage!

La docilité des élèves

Le pourcentage a peu à voir avec les compétences argumentatives des élèves; il reflète surtout la docilité des élèves qui ont suivi à la lettre les conseils de leurs enseignants pour avoir facilement des points.

Nombre d'enseignants ont été choqués de constater que des élèves capables d'argumenter et bons en français échouaient à cet examen, alors que d'autres plutôt incompetents y réussissaient.

Au Ministère, on leur expliquera que cela est possible et inévitable, étant donné que la correction doit être mécanique et standardisée parce qu'on ne peut se fier à une appréciation qualitative des correcteurs, qui sont très majoritairement des étudiants universitaires n'ayant aucune expertise de l'enseignement et de la correction de textes d'élèves du secondaire.

Que penser d'un système d'éducation qui n'a pas confiance en la compétence de ses enseignants de français pour évaluer d'une façon rigoureuse des textes d'élèves du secondaire?

Le *Guide d'évaluation d'un texte d'opinion* (1992) emploie, à tort et à travers, les termes de texte et de discours, d'opinion et d'argumentation.

Mais ce qui est infiniment plus grave, c'est que l'évaluation de textes des élèves ne se fonde sur aucune conception théorique acceptable de l'argumentation.

Les responsables

du Ministère imposent une conception maison qu'ils développent en serre chaude.

Pourtant, l'étude de l'argumentation remonte à Aristote et elle a été développée par plusieurs disciplines reconnues comme la rhétorique, la linguistique, la pragmatique, la philosophie du langage, etc.

Durant les années quatre-vingt, il y a eu un foisonnement extraordinaire des recherches dans tous ces domaines avec des avancées significatives en didactique du français.

Malgré cela, aucun document ministériel ne présente une définition un tant soit peu élaborée de ce qu'est une argumentation: «Une argumentation efficace est celle qui appuie l'opinion de l'élève grâce à des arguments consistants et cohérents» (*Guide*, p. 22). Les notions de cohérence et de consistance sont définies de façon mathématique (quantité et variété des arguments). Qu'est-ce qu'un argument?

Le MEQ ne le dit pas, mais fournit une liste de ce qui peut servir d'argu-

ment: un «fait», une «référence», un «énoncé général», un «exemple» (p. 22). Cette approche de l'argumentation pose problème, car comme un argument est un énoncé qui sert à appuyer une thèse, on ne peut pas définir *a priori* ce qui peut constituer un argument. De plus, cette nomenclature et les exemples proposés ne résistent pas à l'analyse:

■ La catégorie «fait» est socialement très discutée: «Les hommes sont plus agressifs que les femmes», est-ce un fait ou une opinion?

■ La catégorie «référence» est un fourre-tout: un renvoi à une autorité scientifique (H. Reeves en astronomie) ou à un proverbe («Qui se ressemble s'assemble») aurait la même valeur d'argument!

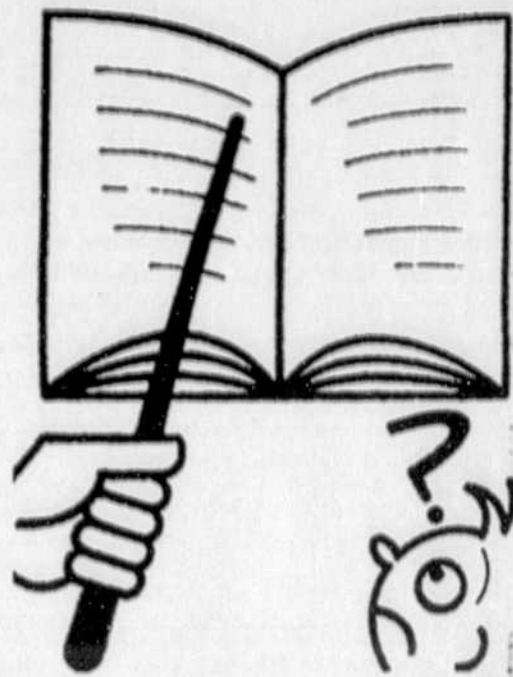
■ En quoi un appel à l'opinion générale (laquelle?) peut-il servir d'argument?

■ Jamais un exemple n'a pu constituer un argument; par définition, il ne peut qu'illustrer un argument. Les exemples d'argument proposés dans le document (p. 26-27) illustrent bien le manque de sérieux de cette typologie.

La phrase «L'ordinateur rend le travail beaucoup plus facile à l'ouvrier» est jugée comme un fait et constitue un argument pour soutenir les bienfaits des ordinateurs. Que de pré-supposés idéologiques sous cette affirmation!

En termes de correction, tous les «arguments» se valent. Ainsi, l'élève peut dire à peu près n'importe quoi, falsifier les faits, inventer des déclarations qu'il met dans la bouche d'une autorité, utiliser des proverbes rétrogrades ou sots; ce qui importe, c'est qu'il ait la quantité et la variété suffisantes d'arguments (sic) placés au bon endroit et qu'il produise ses 500 mots.

Quant on sait que le programme de français impose l'étude du «discours argumentatif» en 5e secondaire parce qu'il est censé développer «la rigueur intellectuelle», «le raisonnement logique» et le «jugement critique» (Programme, p. 12), on peut s'interroger sur les qualités intellectuelles et morales



que sanctionne le type d'évaluation qui est fait des textes des élèves.

Si un élève écrit: «Depuis 5 ans...», il perd un point, car il aurait dû écrire le nombre en lettres; s'il écrit «le Ministère de l'Éducation», il en perdra aussi un (l'Office de la langue française ayant décidé que le mot ministère ne prend pas de majuscule dans ce cas), et ainsi de suite.

Les critères de correction de l'orthographe et de la syntaxe sont pointilleux; ils sont les mêmes que ceux utilisés pour évaluer la maîtrise de l'écrit chez un réviser linguistique! Ainsi, les exigences de la correction de la langue écrite dépassent de beaucoup celles de l'enseignement qui, faut-il encore le démontrer, est déficient au plan des méthodes comme des contenus.

La méthode confine à l'absurde

La méthode de correction du vocabulaire, quant à elle, confine à l'absurde. La répétition des mots étant bannie, si un élève utilise trois fois en moins de dix lignes le mot violence, il perd un point pour répétition abusive; s'il utilise le verbe avoir seul ou comme auxiliaire, il en sera de même.

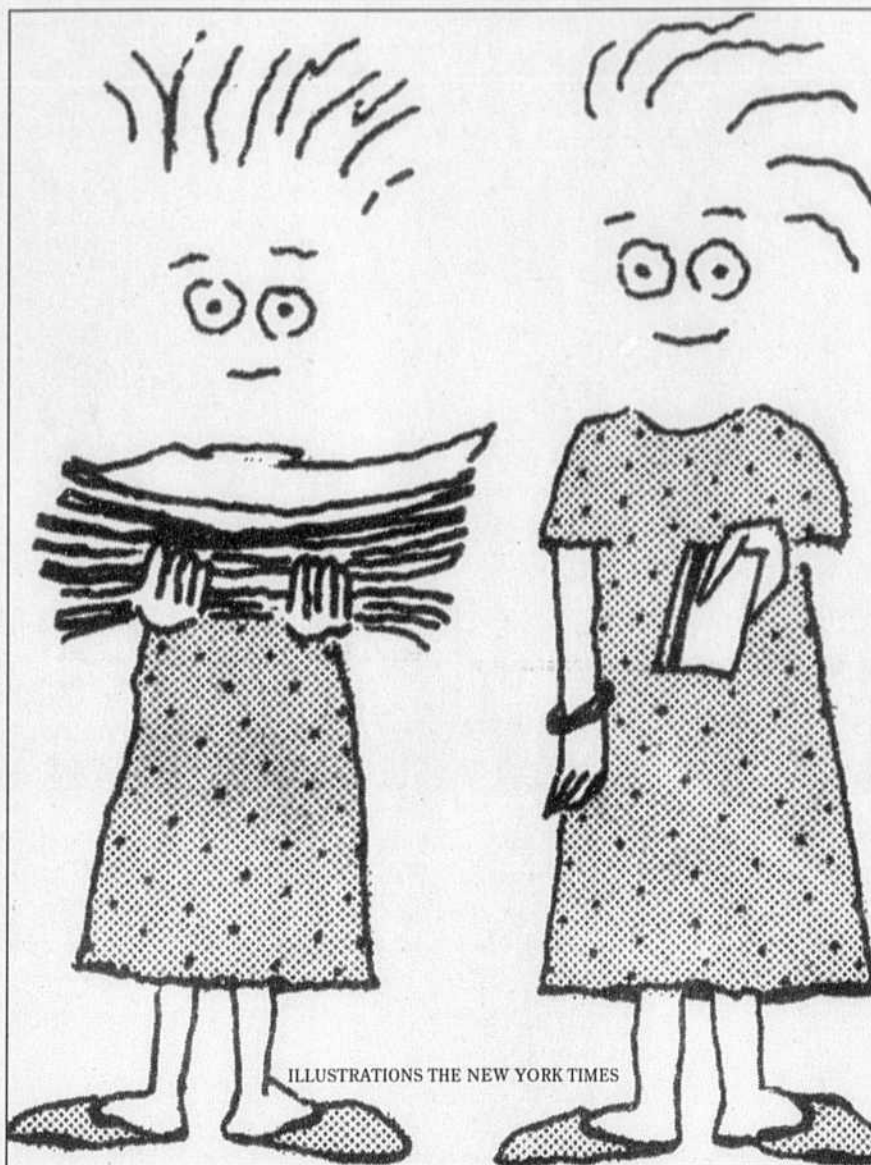
Or, même dans des textes bien écrits, la répétition de mots-clés est nécessaire pour des raisons de lisibilité et de cohérence textuelle. Quelle théorie sur l'emploi du lexique vient-on de fabriquer au MEQ? Enseignants, conseillers pédagogiques, didacticiens du français et linguistes en restent bouche bée.

Rien d'étonnant alors qu'en 1993, ayant perdu la majorité des points alloués à la langue écrite, 40% des élèves aient échoué à cette épreuve.

Depuis 15 ans, le MEQ contrôle l'enseignement du français en amont (régime pédagogique, règlements, programmes, guides pédagogiques, matériel didactique) et en aval (examens et formation des enseignants pour qu'ils «s'approprient» les grilles de correction) avec les résultats que l'on sait.

Des changements sont nécessaires, toutefois; ils ne peuvent venir uniquement de l'évaluation de l'enseignement du français ne doit plus être le fief de quelques fonctionnaires et politiciens.

Il est temps que le MEQ fasse preuve de plus de rigueur et s'ouvre aux recommandations de ceux et celles qui travaillent sérieusement sur ces questions depuis longtemps.



ILLUSTRATIONS THE NEW YORK TIMES

Le Canada et la distinct society québécoise

Ce sont beaucoup plus les politiciens qui entretiennent le mythe du Speak white, you're a frog, go home, que M. Brown de Regina ou Mme Smith d'Edmonton

MICHEL LAMY

L'auteur vient de compléter un mémoire de maîtrise en science politique à l'Université Laval portant sur le nationalisme politique véhiculé par la Révolution tranquille

Les premiers ministres de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan ont exprimé récemment leur impatience face au Québec et à son projet souverainiste. Pour plusieurs Québécois, ces déclarations politiques du *Rest of Canada* semblent illustrer l'attitude générale du Canada anglais.

S'il est vrai que de nombreux Canadiens anglais ont du Québec une conception idéologique qui se rapproche de celle d'un Preston Manning par exemple, d'autres, par contre, demeurent beaucoup plus conciliants envers la *distinct society* québécoise.

Lors d'un séjour dans les provinces de l'Ouest au cours duquel nous avons examiné, questionné et décortiqué l'attitude canadienne-anglaise face au Québec (100 interviews et questionnaires auprès de 10 personnes âgées de 12 à 78 ans), il en ressort que les Canadiens anglais n'ont pas une opinion homogène du Québec et de ses aspirations.

La catégorie *That's enough for Quebec*

Il y a dans un premier temps la catégorie *That's enough for Quebec*. Les Canadiens anglais de cette catégorie ne s'embarrassent pas de nuances pour exprimer leur opinion sur le Québec: le Québec est l'enfant gâté (*spoiled child*) de la Confédération.

Le Québec n'est pas et n'a jamais été une nation mais seulement une enclave francophone du Canada. Il a monopolisé les conférences constitutionnelles depuis 25 ans dans le seul but de satisfaire ses propres intérêts, oubliant que le Canada est un ensemble comprenant dix provinces qui ont toutes des besoins particuliers.

Concernant la souveraineté du Québec, il n'y a pas de demi-mesure: ou les Québécois

demeurent au sein du Canada et acceptent de n'être qu'une minorité parmi d'autres, ou ils quittent complètement la fédération, sans aucune association possible.

Inutile de dire qu'une monnaie commune et le respect de l'intégrité du territoire québécois, en cas de «séparation», relèvent d'une pure hérésie. Chez plusieurs Canadiens anglais de cette catégorie, d'éventuelles représentations contre un Québec sécessionniste ne sont pas exclues.

Les Canadiens anglais dont il est question ici condamnent donc tout statut particulier pour le Québec. La thèse des deux nations et le concept de société distincte sont irrécevables. Le bilinguisme est un procédé coûteux et inutile. Les plus extrémistes d'entre eux sont quelquefois qualifiés de *rednecks*.

Il y a ensuite la catégorie que nous avons nommée *Give a chance to Quebec*. Les Canadiens anglais de cette catégorie sont au départ plus ouverts face au Québec que leurs compatriotes de la catégorie précédente. Ils acceptent le fait que le Québec possède un certain caractère distinct et que celui-ci devrait être reconnu dans les faits.

Ils sont nombreux à penser que l'idée de souveraineté du Québec traduit un profond malaise entre les deux communautés du pays, la francophone et l'anglophone. Plusieurs mentionnent qu'ils ne veulent pas voir leur pays fragmenté et que pour eux, le Québec fait intégralement partie de l'héritage canadien. Il faut donc tenter de trouver une solution aux problèmes soulevés par le Québec afin de conserver le pays uni.

Les Canadiens anglais de cette catégorie croient que les demandes du Québec peuvent être justifiées mais quelques-uns reconnaissent que les Québécois exigent beaucoup du système fédéral, selon des critères qu'ils sont parfois les seuls à définir. Le compromis sera

possible seulement si le Québec accepte le fait qu'après tout, il n'est pas majoritaire dans ce pays mais le Canada devrait tout faire pour inclure le Québec de façon harmonieuse à la grande famille canadienne.

Les Canadiens anglais de cette catégorie possèdent donc globalement un esprit enclin au dialogue, et ils veulent saisir toutes les nuances de la différence québécoise, mais ils lutteront de toutes leurs forces pour garder le Canada intact.

La souveraineté du Québec ne sera plus nécessaire, croient-ils, lorsqu'un respect mutuel s'installera entre le Québec et le reste du Canada et lorsque celui-ci reconnaîtra les traits spécifiques qui caractérisent le Québec. Pourcentage de Canadiens anglais enregistrés dans cette catégorie: 44%.

Dans un troisième temps, on retrouve la catégorie que nous avons baptisée *Let them free*. Un certain nombre de Canadiens anglais ne croient pas que le Québec pourra vraiment trouver la place qu'il cherche au sein du Canada.

Comme leurs compatriotes de la catégorie précédente, ils reconnaissent le caractère foncièrement différent du Québec mais contrairement à eux, ils pensent que la souveraineté du Québec est souhaitable pour satisfaire le Québec et ramener une stabilité politique au Canada. Ils seront attristés de voir partir le Québec, mais ils respectent le choix des Québécois si ceux-ci votent pour leur indépendance.

Il est très important de noter que les Canadiens anglais de cette catégorie ne veulent pas «se débarrasser du Québec»; ils expriment simplement le fait que la souveraineté est une solution possible, pour redonner un second souffle à chacune des parties concernées.

Ils n'affichent pas nécessairement de réticence à ce que le Québec conserve les fron-

tières actuelles de son territoire en cas de souveraineté mais ils mettent souvent en doute le fait que le Québec pourrait conserver la monnaie canadienne.

Ils souhaitent que les négociations entre le Canada et un Québec souverain se déroulent dans le calme et la sérénité. Pourcentage de Canadiens anglais enregistrés dans cette catégorie: 14%.

La catégorie *I don't care*

Enfin, une dernière catégorie a été identifiée sous l'appellation révélatrice *I don't care*. Cette catégorie renferme des Canadiens anglais que la question québécoise ne préoccupe pas et qui n'ont pas d'opinion précise sur la souveraineté possible du Québec. Que le Québec possède plus de pouvoirs ou non, que le Québec se sépare ou non, tout cela est finalement assez secondaire pour eux. Pourcentage de Canadiens anglais enregistrés dans cette catégorie: 10%.

L'attitude générale du Canadien anglais moyen n'est donc pas si hostile au Québec que les médias et les politiciens veulent bien nous le faire croire. Au-delà de l'attitude *redneck* si publicisée, il existe une attitude autre et majoritaire. Elle repose sur un désir de compréhension et une tentative de résoudre l'impasse créée par le cas québécois, pour ainsi éviter la souveraineté du Québec, tout en répondant aux demandes de celui-ci.

Notre séjour dans l'Ouest du pays et notre étude nous font tirer la conclusion générale suivante: les *rednecks* du Canada anglais existent bel et bien, cela ne fait aucun doute. Cependant, ce sont beaucoup plus les politiciens et quelques acteurs précis (gens d'affaires, journalistes) qui entretiennent le mythe du *Speak white, you're a frog, go home* que M. Brown de Regina ou Mme Smith d'Edmonton qui cherchent, quant à eux, à sauver leur pays en recourant au dialogue.

Ainsi, si le Québec votait son indépendance, M. Brown et Mme Smith afficheraient un grand sentiment d'échec.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Laurent Saumais, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information); Jean-François Legault (responsable des pages thématiques); Diane Prévost (pages éditoriales); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baylaron, Roland-Yves Carignan, Pierre Chouette (livres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisme, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramière, Clément Turdel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chappaux (arbitrage); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babine, Rachel Ducloux (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); La Documentation: Gilles Paré (directeur); Marion Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Lise Bourgault, Brigitte Cloutier, Guylaine Côté, Johanne Guibeau, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verreault (publicitaires); Micheline Turgeon, Olivier Zaida (commis); Michèle Bouchard (secrétaire); L'ADMINISTRATION Henry Riéd (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Piquet, Jean-Guy Lucas, Nathalie Perrier, Daniel Le Fonton, Danielle Ross, Linda Thériault (ad-jointe à l'administration); LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brian (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Machapelle, Rachelle Leclerc-Heureux, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements); LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy-Renaud Kirouac (directeur); LA PRODUCTION Marie-France Turgeon (directrice de la production), Sylvain Darcy (directeur de l'information), Johanne Brunel, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudson, Michael Schneider, Christiane Vallant, Les annonces classées et avis publics: Yves Williams (superviseur), Jean de Billy, Marlène Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruellan; LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgie (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

ACTUALITÉS

BOURQUE Une victoire de l'aile sociale-démocrate

SUITE DE LA PAGE 1

pour autant son appui à Vision Montréal, son seul but étant d'enlever Doré de là.

Quant à laisser les taxes foncières au niveau actuel jusqu'en 1996, M. Bourque dit ne pouvoir chiffrer sa promesse pour l'instant; il attend le dépôt du rôle d'évaluation triennal en septembre prochain qui devrait éclairer sur le sujet.

Il n'explique pas davantage où il prévoit réaliser les compressions équivalentes à ses engagements. Il souligne que tous les services municipaux seront révisés pour s'assurer qu'ils correspondent bien à la mission de la Ville, mais également à la décentralisation des pouvoirs telle qu'il la préconise. «Vous allez voir les économies importantes que nous allons faire. Il y a beaucoup d'activités à la Ville qui vont partir de 100% à 20%, d'autres à 60%, d'autres à zéro», fait-il valoir sous les applaudissements des partisans.

«Le budget 1995 sera l'occasion pour nous d'expliquer aux citoyens que nous croyons dans la simplification de l'appareil municipal. Et nous allons le faire.

Nous allons revenir en 1995 à un budget à base zéro. Les gens veulent de l'action. Les gens en ont ras le bol», a lancé un Pierre Bourque qui hausse le ton.

Qu'est-ce qu'ils (les élus du RCM) ont fait pour vous? a demandé à ses militants M. Bourque. Rien, ont-ils répondu. «Le changement, ça s'en vient. Vite, ça presse», a clamé M. Bourque.

Dans la foulée de ces engagements électoraux, Pierre Bourque veut également offrir aux utilisateurs de parcomètres, une chance d'éviter les contraventions. L'automobiliste qui aura dépassé le temps alloué, se verra servir un avertissement de 30 minutes.

Cette mesure correspond à un manque à gagner de 5 à 6 millions\$, estime le candidat à la mairie qui considère que Montréal a le moyen d'absorber une telle somme pour fouetter l'activité économique.

Les partisans ont démontré beaucoup d'enthousiasme face aux promesses de leur chef qui venait de clore une journée entière de débats autour des grandes orientations de Vision Montréal.

Les premières discussions concernaient les statuts

et règlements de la nouvelle formation politique. À ce chapitre, un amendement d'importance est venu modifier le document provisoire préparé par les hautes instances du parti. La structure décisionnelle entre les assemblées du congrès, le conseil général, sera composée non pas seulement des membres du comité exécutif ainsi que des élus et des candidats, mais aussi d'un citoyen choisi par les militants pour chacun des districts.

En coulisses, certains membres de Vision Montréal y voyaient là une victoire de l'aile plus sociale-démocrate du parti.

Quelques minutes plus tard, les délégués à ce premier congrès se partageaient la lourde tâche d'étudier, de débattre et de voter (la majorité des deux tiers était nécessaire) sur les amendements du premier document d'orientation de Vision Montréal. Si certaines propositions étonnent par l'utilisation d'un français très approximatif — «garder l'échelle humaine» en parlant de la revitalisation du centre-ville — d'autres ont suscité de franches discussions — l'augmentation du nombre de bureaux Accès Montréal, par exemple,

qui n'a toutefois par reçu l'appui de la majorité.

La plénière a suivi, sans permettre un débat sur les amendements retenus. Le seul sujet qui aura soulevé des tensions concerne une prise de position en faveur des homosexuels et des lesbiennes. L'assemblée a alors exigé, bousculant les règles de procédures établies, d'aller au fond des choses.

Un militant qui s'est identifié comme homosexuel, a servi un avertissement à ses pairs: si Vision Montréal ne fait pas preuve de tolérance et d'ouverture, a-t-il dit, «au moins 10% des électeurs voteront pour d'autres partis qui peuvent nous accueillir». Une dame est venue au micro par la suite pour affirmer que «les valeurs traditionnelles doivent être préservées».

Résultat: Vision Montréal luttera contre toute forme de discrimination contre les personnes homosexuelles.

Par ailleurs, le congrès a permis d'élire (par acclamation) les membres du comité exécutif ainsi que de présenter neuf nouveaux candidats de l'équipe qui totalise pour l'instant 35 candidats.

ROCARD

Delors ferait un bon candidat, disent les sondages

SUITE DE LA PAGE 1

sans du président François Mitterrand et de l'ancien premier ministre Laurent Fabius que Rocard avait lui-même délégué de la direction il y a un peu plus d'un an.

«Si ce que je vous propose ne vous convient pas, vous pouvez faire appel à un autre», a conclu le premier secrétaire. Seuls les partisans de l'ancien premier ministre Pierre Mauroy l'ont soutenu. Ceux de l'ex-ministre de l'éducation Lionel Jospin demeurant neutre.

Le «big bang» (désignant l'ouverture du PS à de nouveaux courants) qu'avait annoncé Michel Rocard lors de son accession à la direction du parti en avril 1993 se sera donc retourné contre lui. C'est la gauche traditionnelle qui reprend la direction du parti, à 11 mois des élections présidentielles qui devront élire un successeur à François Mitterrand.

Les appels à la candidature du président du Conseil européen, Jacques Delors, se sont multipliés de toutes parts depuis quelques jours. Selon un sondage publié par le quotidien Le Parisien, 65% des Français (et 74% des proches du PS) jugent que le président de la commission de Bruxelles ferait un bon candidat. 57% estiment par ailleurs que Rocard n'en est pas un.

Les partisans de Michel Rocard, dont l'opposition à François Mitterrand est légendaire, n'ont pas manqué de voir dans le scénario des derniers mois, l'ombre du maître de l'Élysée.

C'est un secret de polichinelle que le succès de Bernard Tapie est dû en partie au soutien du président français. Celui-ci n'a jamais manqué de soutenir son ancien ministre de la Ville, même depuis qu'il est accusé de malversation et d'évasion fiscale dans sept causes différentes. Le soir même de son élection, Bernard Tapie déclarait: «Il nous manque un Mitterrand!»

Tapie aurait de plus déclaré en privé, selon l'hebdomadaire l'Express, qu'il s'effacerait devant Jacques Delors mais que si Rocard restait dans la course, il pourrait se présenter contre lui à la présidence. Ce qui n'est guère pour déplaire au président Mitterrand dont on dit qu'il préférerait une victoire de la droite plutôt que de laisser la voie libre à son ennemi de toujours. Étrangement, c'est à droite que l'on semble le plus regretter la démission de ce socialiste atypique qui vient brouiller les cartes. «On a multiplié les chausse-trappes sur son chemin», a dit le gaulliste et président de l'Assemblée nationale Philippe Seguin. Même le ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, a eu quelques bons mots pour cet ancien gauchiste converti à l'économie de marché.

A 63 ans, le rêve que Michel Rocard caresse depuis 25 ans de se retrouver un jour à l'Élysée semble pour l'instant bloqué. Comme François Mitterrand dans les années 70, il avait choisi d'asseoir son influence sur le parti afin de se présenter à l'élection présidentielle. Les résultats encourageants aux élections cantonales avaient semblé lui donner raison, jusqu'à la déroute de la semaine dernière.

Pour plusieurs de ses partisans, cet homme qui a longtemps suivi un parcours solitaire loin des appareils avait perdu de sa fougue et de son charisme depuis qu'il était devenu premier secrétaire du Parti Socialiste.

«Aujourd'hui Michel Rocard quitte la direction du Parti Socialiste, mais il n'abandonne pas le combat politique, a tout de même ajouté un ancien ministre socialiste. Michel Rocard aura des propositions à faire aux français (...) il va en profiter pour se ressourcer et repartir au combat.»

Celui que les scouts avaient surnommé «Hamster érudit» était un vieil ami des souverainistes québécois. Il avait assisté au congrès du Parti Québécois l'an dernier et reçu le chef du Bloc Lucien Bouchard lors de la visite à Paris le mois dernier.

Tard dans la soirée, les délégués socialistes ont élu l'ancien président de l'Assemblée nationale Henri Emmanuelli secrétaire provisoire. Il a annoncé un retour au débat politique, à la défense des salariés et des acquis sociaux.

La voie semble aujourd'hui ouverte à la candidature de Jacques Delors. Mais il n'est sûr que ses partisans puissent cohabiter facilement avec la nouvelle direction. Le parti pourrait à nouveau risquer l'éclatement lors d'un prochain congrès qu'a appelé de ses vœux Lionel Jospin, au plus tard à l'automne.

Les forêts disparaissent

Ottawa (PC) — Les forêts canadiennes ont diminué d'une superficie équivalente à plus de trois fois celle de l'Île-du-Prince-Édouard entre 1986 et 1991, indiquent des chiffres du gouvernement fédéral.

Bien que les efforts de reboisement aient augmenté au cours de ces cinq années, il y a quand même eu rétrécissement des surfaces boisées à cause des coupes effectuées pendant cette période, affirme le rapport annuel portant sur les forêts canadiennes.

Vachement détendues



PHOTO AP

CARRIE JOSLIN se la coule douce en compagnie de son animal domestique favori: une vache Jersey âgée d'un an et demi. La jeune fille de 13 ans a même donné un nom à sa bête laitière: «Rachael». La digne représentante de l'espèce bovidée prenait part au «concours de beauté» du festival Dairy Days, près de la ville de Boise, en Idaho. Épuisées par la chaleur torride, la vache et l'enfant profitaient d'un moment de répit samedi dernier.

SAGESSE Une vue d'ensemble encore sous-estimée

SUITE DE LA PAGE 1

Québec où, par exemple, le savoir «traditionnel» des autochtones, Montagnais, Inuit et Cris, se révèle de plus en plus l'héritage d'un millénaire d'observations: des légendes montagnaises et inuit décrivent, par exemple, les caractéristiques du cycle centenaire du caribou alors que nos chercheurs, universitaires ou gouvernementaux, n'ont pas encore observé un seul cycle complet.

Ce savoir traditionnel, indique M. José Mailhot dans une étude de la question, récemment effectuée pour les commissions d'évaluation environnementale du projet Grande-Baleine, a ceci de particulier qu'il est «détenu» par les usagers des ressources et non par des chercheurs spécialisés et il se transmet par voie orale et non écrite. Il est plus lent dans l'accumulation du savoir, moins apte à vérifier des prédictions, mais plus qualitatif que quantitatif. Les taxonomies (caractères différenciateurs) qu'il utilise sont basées sur des principes écologiques plutôt que morphologiques et il comporte souvent une dimension spirituelle.

Ainsi, tel oiseau sera décrit comme «l'oiseau qui mange des mulots» (exemple fictif) alors que dans notre science, il serait classé parmi les oiseaux de proie en raison surtout de la forme de son bec et de ses serres.

Pourtant, savoir traditionnel et savoir scientifique sont tous deux des savoirs éminemment organisés, ajoute M. Mailhot, qui mettent de l'ordre différemment dans ce qui semble ne pas en avoir. Le savoir scientifique se différencie par l'expérimentation alors que le savoir traditionnel, y compris celui des Blancs, privilégie les relations entre les organismes vivants et leur environnement physique.

Les savoirs populaires et traditionnels se différencient aussi par le fait qu'ils sont produits par les usagers d'un milieu, les usagers des ressources et non par des chercheurs «professionnels». Comme cette connaissance se transmet verbalement, la plupart du temps, il est souvent difficile de démarquer ce qui relève de la perception d'un seul individu et ce qui constitue l'héritage collectif de son milieu. D'où la nécessité de traquer cet héritage jusque dans les mots et les structures de langage.

Malgré ces imprécisions, les différents savoirs populaires sont de plus en plus considérés comme une source phénoménale de connaissances, lesquelles ont toutefois peu de poids dans la prise de décision malgré leur pertinence.

Ainsi, les connaissances accumulées par les Inuit sur les migrations et les cycles de vie de l'aidier ont été validées par des chercheurs et des observations par satellites. Elles se sont avérées bien supérieures à tout ce que

nos scientifiques connaissaient de cet oiseau.

La façon dont les Cris conceptualisent leurs relations avec les animaux qui, dans leur spiritualité, s'offrent à manger aux humains en échange de leurs efforts pour assurer la survie des espèces, n'est pas une image d'Épinal à la sauce verte de l'écologie. C'est une science des équilibres biologiques, devenue une valeur qui oriente toute une société dont la survie dépendait de l'art d'économiser les espèces dans chaque territoire pour assurer la survivance de la bande à long terme.

Ce savoir fait aussi ressortir l'impérialisme culturel de certains aspects de notre science.

Des chercheurs particulièrement sensibles à la richesse du savoir traditionnel amérindien ont tenté de savoir quelles étaient les plantes les plus utilisées par les Amérindiens païtes et shoshone, qui habitent les alentours du mont Yucca, au Nevada, où le gouvernement américain veut construire un site d'entreposage de déchets nucléaires.

L'étude du langage de ces Indiens leur a révélé les usages en apparence les plus importants de ces plantes: celle qui guérit l'estomac et endort, celle qui arrête le sang, etc. Mais cette démarche scientifique visant à «sauver les meubles» face à ce mégaprojet est elle-même un produit bien conditionné de notre savoir scientifique occidental: une Indienne, invitée à décrire les plantes qu'il faudrait sauver en priorité, a répondu avec insistance qu'elles étaient «toutes» aussi importantes! Ce que nous ne pouvons pas comprendre avec nos systèmes de priorités puisque nous ne sommes pas dans une économie de subsistance où tout, à un moment donné, peut revêtir une valeur absolue.

Plusieurs chercheurs pensent maintenant que les détenteurs de savoirs traditionnels sont peut-être beaucoup plus aptes que nos appareils technocratiques à gérer les ressources naturelles d'un milieu et que les études d'impacts sur les grands projets devraient en tenir compte.

Ils estiment que l'énorme science des relations étroites qui lient les espèces vivantes, que traduit le langage et la culture des Cris, par exemple, aurait probablement plus de chances d'assurer à long terme la santé écologique des territoires nordiques que les quelques gardes-faune et biologistes que nous y consacrons.

Notre science, disent-ils, nous fournit de bonnes représentations de certains phénomènes dans le milieu naturel. Les gens, Blancs ou autochtones, qui vivent du milieu naturel, gèrent en réalité ses écosystèmes depuis des générations avec une vue d'ensemble encore sous-estimée par les chercheurs, pour la plupart élevés sur le macadam...

PARIZEAU

Une «trêve» pour relancer l'économie

SUITE DE LA PAGE 1

bécois (les candidats du PQ déjà choisis en vue de la prochaine campagne électorale étaient aussi du caucus de la fin de semaine), Jacques Parizeau s'est engagé à mener proprement l'éventuel exercice référendaire.

Reprochant aux libéraux, alors dirigés par Robert Bourassa, d'avoir détourné les conclusions de la Commission Bélanger-Campeau et la loi 150 qui prévoyait un référendum sur la souveraineté, M. Parizeau a promis un exercice qui se tiendrait cette fois «sans tricher et sans tricheur».

Il a soutenu que la prochaine élection permettrait à un éventuel gouvernement péquiste de reprendre, comme il aurait dû être mené, selon lui, l'exercice prévu par la loi 150: «Cette élection va nous permettre d'enclencher à nouveau, oui mais cette fois sans tricheur, le processus d'accession à la souveraineté.»

Du même souffle, le chef du Parti québécois affirme que s'il est élu il demanderait à ses adversaires politiques d'observer «une trêve» afin de permettre au nouveau gouvernement de travailler à la relance de l'économie: «Il faut être capable d'aller voir nos adversaires sur le plan politique et de leur dire: "Écoutez on fait trêve. Le Québec est dans une ornière telle qu'on a besoin de tout le monde. Donnons-nous la main. Au coude à coude, tous ensemble, on va relever le Québec." On va faire ça avec les moyens qu'on a et au bout d'un certain temps — comme je dis toujours dans huit ou dix mois — on va décider de former un pays et on va récupérer tous les instruments qu'on n'a pas encore.»

M. Parizeau a par ailleurs souligné qu'un gouvernement du Parti-québécois marquera officiellement et rapidement ses intentions sur le remboursement de la dette, l'utilisation de la monnaie canadienne et la participation d'un Québec souverain au traité de libre échange. Il repousse toutefois l'hypothèse de grandes négociations avec le fédéral: «Ne cherchons pas de vastes négociations avec des gens qui sont de mauvaise humeur. Laissons le temps passer. Ils vont se traîner les pieds. A un moment donné, ils viendront.»

Le chef péquiste a par ailleurs évoqué les deux grands thèmes qu'il entend aborder dans le cadre de la campagne électorale à venir: le plein emploi et l'égalité des chances.

Le caucus PQ-BQ de la fin de semaine a justement permis aux deux formations souverainistes de sceller leur union en vue de cette élection. C'est sans surprise que le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, est venu mettre sa formation politique au service de celle de Jacques Parizeau: «A votre service dans cette campagne historique», a-t-il dit aux députés réunis dans un hôtel de Montréal.

«Nous irons dans tous les comtés sur invitation», a-t-il souligné, avant de préciser en conférence de presse que le rôle du Bloc québécois en serait un «d'appoint» pendant la campagne électorale.

Lucien Bouchard a du reste laissé pratiquement tout le plancher au chef du Parti québécois pendant ce caucus conjoint. M. Bouchard n'a pas pris dix minutes pour s'adresser aux députés, alors que Jacques Parizeau, lui, comme c'est son habitude, a parlé un gros 45 minutes. La conférence de presse qui a suivi a été largement dominée par le chef péquiste.

M. Parizeau s'attend à ce que le premier ministre Daniel Johnson déclenche les prochaines élections dans la troisième semaine de juillet, quelque part vers «le 20 ou le 21», a-t-il dit, pour un scrutin qui se tiendrait «le 12 septembre». C'est un scénario qui est retenu par plusieurs observateurs.

Le chef du Parti québécois n'a pas été le seul, cette fin de semaine, à placer la tenue de l'élection en septembre. A Ottawa, le premier ministre Jean Chrétien a lui aussi laissé entendre, au terme d'une réunion de son cabinet, que l'élection générale au Québec aura lieu en septembre.

Pour calmer les milieux financiers, M. Chrétien soutenait que le Québec ne se séparerait pas: «Il n'y a pas d'autres façons de faire (pour calmer les milieux financiers). Il y aura une élection en septembre et si M. Johnson gagne, j'espère qu'il va gagner, ce sera la fin de ce problème», a soutenu le premier ministre.

A Montréal, Jacques Parizeau a par ailleurs affirmé qu'il serait «odieux» que Daniel Johnson déclenche l'élection en plein été, tôt après la période des déménagements et alors que bien des gens sont toujours en vacances. Il craint que cela puisse compliquer le recensement électoral: «Je comprends qu'ils (les libéraux) soient tentés par une sorte de confusion. C'est assez odieux comme tentation, mais je n'y peux rien», a conclu le chef péquiste.

L'élection permettra de reprendre l'exercice prévu par la loi 150

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333

ADMINISTRATION (514) 985-3333

PUBLICITÉ

AVIS PUBLICS (514) 985-3344

ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344

PUBLICITÉ (514) 985-3399

NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE À LA CLIENTÈLE

Exterieur (sans frais)

1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI

DE 8H00 À 16H30

2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,
MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

Montréal (514) 985-3355